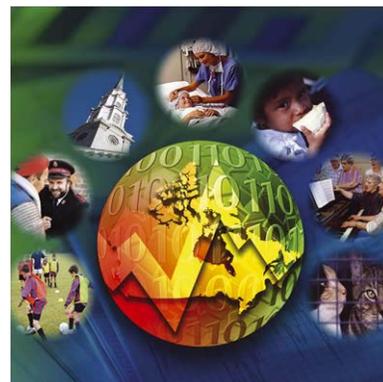


Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat

2007



Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0** zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s** valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p** provisoire
- r** révisé
- x** confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E** à utiliser avec prudence
- F** trop peu fiable pour être publié

Collaborateurs

Cynthia Haggart-Guenette, Malika Hamdad,
Denise Laronde-Jones, Tasmin Pan, Mingyu Yu

Coordonnateurs de la publication

Anne-Marie Bridger, Georgina Challita,
Kim Longtin, Christina MacPhail, Gabe Rother

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat (N^o 13-015-X au catalogue, ISSN 1710-9884; also available in English, ISSN 1710-9264) est gratuite et publiée annuellement.

Pour d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements sur le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, veuillez communiquer avec l'agent d'information à la Division des comptes des revenus et dépenses au 613-951-3640, leadd-info-dcrd@statcan.gc.ca.

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostat@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat

I. Remerciements	4
II. Lettre des coprésidentes	5
III. Introduction	6
IV. Portée du compte satellite canadien	8
V. Présentation des résultats	9
VI. Accent sur les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)	29
VII. Résumé et conclusion	35
VIII. Tableaux de données	37
IX. Cadre conceptuel	43
X. Méthodologie d'estimation	45
Annexe A - Rapprochement du compte satellite et de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles	48
Annexe B - La classification internationale des organismes sans but lucratif	49
Annexe C - Glossaire des principaux termes	55
Bibliographie	57
Division des comptes des revenus et dépenses, série technique	59

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.



I. Remerciements

L'équipe de projet de Statistique Canada responsable de la préparation de cette publication se compose de Cynthia Haggard-Guenette, Malika Hamdad, Denise Laronde-Jones, Tasmin Pan, et Mingyu Yu.

L'équipe de projet tient à remercier les membres du Comité consultatif pour le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat de leurs précieux conseils et de leur inestimable appui tout au long de ces travaux, ainsi que de leur apport de commentaires à ce sixième rapport.

Le Comité consultatif se compose des personnes suivantes : Jacquelyn Thayer Scott, Cape Breton University (coprésidente), Karen Wilson, Statistique Canada (coprésidente); Loleen Berdahl, Canada West Foundation; Michael Hall, Imagine Canada; Blaine Langdon et Dave Leblanc, Agence du revenu du Canada; Mike McCracken, Informetrica Ltd.; Don McRae, Patrimoine canadien; Susan Tolton, Sheila Regehr, Marcel Bérard, Sangita Dubey, Amanda Powers, Sally Tewolde, Lauren Polowyk, Julie Toussignant and Eric Windfield, Ressources humaines et Développement social Canada; Lester Salamon, Helen Tice, Megan Haddock and Robin Wehrin, Centre for Civil Society Studies, Johns Hopkins University; Ron Saunders, Institut de recherche sur le travail et la santé; Katherine Scott, Conseil canadien de développement social; Andrew Sharpe, Centre d'étude des niveaux de vie; Rachel Laforest, Université Queen's, Ferhana Ansari and Paul Reed, Statistique Canada.

Nous sommes aussi redevables à nos collègues de la Division des comptes des revenus et dépenses leur précieuse collaboration à ces travaux, et notamment à Chris van Millingen, Joe Wilkinson, Arthur Berger, James Tebrake, Art Ridgeway et Karen Wilson.



II. Lettre des coprésidentes

Nous avons le grand plaisir de présenter la dernière édition du rapport intitulé *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, qui comprend deux nouvelles années de données, soit 2006 et 2007.

Autre nouveauté cette année : un article portant tout particulièrement sur les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Ce groupe d'institutions sans but lucratif présente des caractéristiques économiques particulières qui diffèrent de celles des institutions sans but lucratif classées dans le secteur des administrations publiques ou dans le secteur des sociétés. Sont disponibles également sur demande de nouveaux tableaux de données sur les ISBLSM. Le chapitre sur les activités non marchandes ne figure pas dans le rapport cette année et sera mis à jour à une date ultérieure.

Les institutions sans but lucratif continuent de contribuer de façon importante au bien-être économique et social des Canadiens et sont essentiels à l'engagement communautaire et à la création de capital social. En 2007, le secteur sans but lucratif de base a connu une croissance de 5,8 % en valeur nominale, représentant 2,5 % du produit intérieur brut du Canada. Lorsqu'on inclut les hôpitaux, les universités et les collèges, cette part augmente pour atteindre 7,0 %.

Les concepts et les méthodes utilisés par Statistique Canada s'inspirent fortement des normes internationales énoncées dans le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale* des Nations Unies. Le secteur sans but lucratif a pris de l'importance dans les statistiques économiques officielles de nombreux pays. Neuf pays ont déjà publié des comptes satellites du secteur sans but lucratif et 34 autres se sont engagés à mettre en œuvre les lignes directrices publiées dans le Manuel des Nations Unies. Statistique Canada a été l'un des premiers organismes statistiques à élaborer un compte satellite des institutions sans but lucratif.

Le compte satellite garantit que des données fiables sur la taille, la portée et la nature du secteur sans but lucratif figurent dans les statistiques économiques du Canada. Nous nous réjouissons de fournir des renseignements économiques nouveaux et plus actuels sur les institutions sans but lucratif à l'intention des décideurs, des universitaires et des experts dans le monde entier, ainsi que des nombreux organismes sans but lucratif qui mènent des activités partout au Canada.

Cette année, de nouveau, nous tenons à remercier les membres du Comité consultatif de leurs conseils et de leur soutien, et plus particulièrement de leur précieuse contribution à la présente sixième édition.

Les coprésidentes du Comité consultatif pour le Compte satellite des institutions sans but lucratif,

Jacquelyn Thayer Scott, O.C., LL.D. (avec distinction), Dipl.
(avec distinction)
Ancienne présidente et professeure, School of Business
Cape Breton University

Karen Wilson
Statisticienne en chef adjointe
Secteur des études analytiques et des
comptes nationaux
Statistique Canada



III. Introduction

Le secteur sans but lucratif a été au centre d'un effort croissant visant à documenter et à étudier son rôle au cours de ces dernières années, tant au Canada qu'à l'étranger. Souvent appelé indifféremment « société civile », « secteur du bénévolat », « tiers secteur » ou « secteur indépendant », ce groupe d'organismes joue dans la société un rôle fondamental, distinct de celui des administrations publiques et des entreprises, et essentiel à la participation communautaire et à la création de capital social. Le secteur sans but lucratif a maintenant une place bien en vue dans les statistiques économiques officielles de la plupart des pays.

Statistique Canada est l'un des premiers organismes statistiques du monde à avoir créé un nouveau secteur pour les institutions sans but lucratif grâce à la création du Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat. Ce dernier établit le secteur sans but lucratif effectue une contribution importante à la société canadienne, au même titre que les secteurs privé et public.

Les concepts et méthodes¹ appliqués dans le compte satellite s'inspirent fortement des normes nationales décrites dans le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale*. Publié par les Nations Unies en 2003, le *Manuel* sert maintenant de guide aux organismes statistiques du monde entier et le Canada est l'un des premiers pays à l'avoir adopté.

Le *Manuel* recommande d'établir des statistiques économiques pour un vaste secteur sans but lucratif dont les limites sont définies d'après des critères structurels et opérationnels. Sur le plan conceptuel, toutes les institutions sans but lucratif qui mènent des activités dans tous les secteurs de l'économie canadienne présentent des caractéristiques structurelles et opérationnelles semblables. Elles sont institutionnalisées dans une certaine mesure et ont un but ou un mandat particulier. Elles ne réalisent pas de profits pour les distribuer à des personnes particulières, aux propriétaires ou aux directeurs. Elles sont autogérées et ont la capacité de contrôler leurs activités. Enfin, l'adhésion à l'institution et les contributions de temps et d'argent ne sont pas exigées par la loi et ne constituent pas une condition pour en devenir membre.

Pour ce faire, il faut recenser les activités sans but lucratif dans tous les secteurs de l'économie où les organismes sans but lucratif sont présents aujourd'hui. Pour diverses raisons, il est considéré comme primordial d'avoir une vue d'ensemble claire et quantifiable des entités qui forment ce secteur sans but lucratif au sens large. Partout dans le monde, on a constaté que ces organismes représentent une force économique importante et croissante. En outre, ils possèdent une gamme de caractéristiques distinctives qui justifient qu'on leur réserve un traitement analytique particulier et, enfin, les responsables de la politique publique leur accordent de plus en plus d'attention. Comme des statistiques complètes distinctes n'ont jamais été produites pour les institutions sans but lucratif, il est également nécessaire d'améliorer le champ d'observation et l'exactitude de la spécification de ces unités dans les systèmes statistiques nationaux².

La première publication des données du compte satellite en 2004 a été une étape marquante de l'acquisition de connaissances sur le secteur sans but lucratif du Canada. Fournissant des estimations de la contribution économique de ce secteur, le rapport a révélé la taille, la portée et la nature d'un secteur clé qui mène une foule d'activités dans les collectivités locales et auquel participent des millions de Canadiens qui deviennent membres de ces organismes et donnent de leur temps et de leur argent pour appuyer leurs activités. Cette réalisation novatrice a été le point culminant d'un projet à grande échelle de recherche et d'intégration de données entreprises par la Division des comptes des revenus et dépenses en vue de produire des statistiques complètes sur le secteur dans le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC).

1. Pour une description plus détaillée des concepts, des sources de données et des méthodes d'estimation utilisés pour produire le *Compte satellite canadien des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, consulter les sections IX et X du présent rapport.

2. Voir le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale* (2003).



L'élaboration du compte satellite a été financée initialement par l'Initiative du secteur bénévole afin de garantir que l'information sur la taille, la portée et la nature du secteur est désormais un élément permanent de la statistique économique officielle au Canada. Le compte satellite comprend un ensemble de comptes économiques types englobant la production, les revenus et les dépenses du secteur sans but lucratif, qui rappellent les comptes déjà établis pour les autres secteurs de l'économie canadienne. Le compte satellite bénéficie maintenant d'un financement permanent à titre de programme annuel de Statistique Canada.

Il importe de souligner que la contribution économique du secteur sans but lucratif n'est que l'un des aspects de son incidence beaucoup plus importante sur la société, et que des initiatives statistiques complémentaires ont aussi été financées en vue d'examiner d'autres volets de la question. La première de ces initiatives a été la répétition triennale de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP), enquête-ménage portant sur les comportements relatifs à la bienfaisance, au bénévolat et à la participation. Elle a été suivie de l'*Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (ENONB)*, la première enquête jamais réalisée auprès de ces organismes, conçue pour recueillir des renseignements sur les domaines d'activité, les populations clientes, la mesure dans laquelle ils procurent des avantages publics, ainsi que les ressources financières et humaines mobilisées.

Dans cette sixième édition du *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, deux années de référence supplémentaires, à savoir 2006 et 2007, sont ajoutée aux comptes types, et les estimations existantes sont révisées en remontant jusqu'en 1997. Ces révisions proviennent de mises à jour des sources de données ou d'améliorations effectuées à la méthodologie d'estimation.

Tout au long de cette publication, toute référence au secteur sans but lucratif de base regroupe les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et les institutions sans but lucratif classifiées dans le secteur des sociétés. Toute référence au secteur sans but lucratif global comprend le secteur sans but lucratif de base et les institutions sans but lucratif classées au secteur des administrations publiques.

Cette publication inclut également un article mettant l'accent sur les ISBLSM. Cet article remplace la section sur le travail bénévole et les mesures élargies qui sera mise à jour à une date ultérieure.

La suite du rapport est organisée comme il suit : la section IV traite de la portée du compte satellite canadien dans le contexte de la définition internationale. Les résultats analytiques sont présentés à la section V, qui est subdivisée en trois sous-sections : la première donne un aperçu du secteur sur le plan macroéconomique, la deuxième décrit son activité économique mesurée par le PIB et la troisième donne un aperçu des sources et des utilisations des revenus. La Section VI contient un article sur les ISBLSM. La section VII contient un résumé et les conclusions. Les tableaux de données pour les années 2000 à 2007 suivent à la section VIII, cependant toutes les séries de données sont disponibles dans CANSIM à partir de 1997. Les sections IX et X décrivent le cadre conceptuel et les méthodes d'estimation du compte satellite canadien. Les annexes comprennent une description des opérations de rapprochement du compte satellite et de l'*Enquête auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, des détails sur la Classification internationale des organismes sans but lucratif, ainsi qu'un glossaire des principaux termes utilisés dans le document. La publication se termine par une bibliographie et une liste de documents de la série intitulée *Comptes des revenus et dépenses, série technique*.

Le présent rapport contient l'analyse pour la période allant de 1997 à 2007, en mettant l'accent sur 2006 et 2007. Dans la mesure du possible, l'analyse est présentée pour le secteur sans but lucratif dans son ensemble ainsi que pour le segment de base. Le Produit Intérieur Brut (PIB) et le revenu total sont ventilés selon le domaine d'activité principal, conformément à la Classification internationale des organisations sans but lucratif. Pour le moment, toutes les estimations sont présentées en valeur nominale, c'est-à-dire non corrigées pour tenir compte de l'inflation.



IV. Portée du compte satellite canadien

Aux fins du compte satellite canadien, un certain nombre d'organismes classés au secteur des administrations publiques dans les comptes nationaux types sont considérés comme des institutions sans but lucratif. Il s'agit des hôpitaux, des établissements de soins pour bénéficiaires internes, des universités et des collèges. Toutes les autres entités classées au secteur des administrations publiques dans le SCNC ont été exclues, qu'elles soient enregistrées en tant qu'organismes de bienfaisance ou désignées comme institutions juridiquement sans but lucratif ou non³. Elles sont exclues parce qu'elles ne sont pas considérées comme ayant une autonomie organisationnelle suffisante pour satisfaire aux critères d'entité « institutionnellement distincte du gouvernement » et « autogérée » de la définition internationale. Un exemple important est celui des écoles primaires et secondaires et des conseils scolaires publics, qui sont fréquemment enregistrés en tant qu'organismes de bienfaisance, mais qui sont exclus du compte satellite parce qu'ils ne répondent pas à ces deux critères. Ces organismes sont considérés comme étant sous le contrôle effectif du gouvernement à de nombreux égards, notamment en ce qui concerne le budget, les programmes d'études et la gestion du personnel.

L'inclusion des hôpitaux dans le secteur sans but lucratif du Canada justifie un exposé plus approfondi. Il est ressorti clairement de la consultation des intervenants avant l'élaboration des estimations du compte satellite que les hôpitaux doivent faire partie du secteur, parce qu'ils sont dans la course pour l'obtention de dons de bienfaisance et reçoivent effectivement de tels dons, et qu'ils mobilisent d'importantes ressources de bénévolat. Par conséquent, ils sont inclus dans le secteur, même si l'on peut les considérer comme n'ayant pas une autonomie suffisante pour répondre aux critères d'entité « institutionnellement distincte du gouvernement » et « autogérée » de la définition internationale. En général, les hôpitaux sont de grands organismes qui ont un poids financier important dans les estimations du compte satellite, à savoir plus du tiers du secteur sans but lucratif global en ce qui concerne les revenus et plus de 40 % en ce qui concerne le PIB. Toute référence aux hôpitaux dans la présente publication englobe les établissements de soins pour bénéficiaires internes.

Les universités et les collèges⁴, sont aussi combinés. Ces institutions sans but lucratif classées dans le secteur des administrations publiques sont isolées du segment de base dans le compte satellite.

Des estimations sont disponibles pour i) le secteur sans but lucratif global, qui comprend les hôpitaux, les universités et les collèges et ii) le secteur sans but lucratif de base. Dans la mesure du possible, l'analyse est présentée pour le secteur sans but lucratif global et pour le secteur de base.

3. Pour d'autres renseignements sur les entités classées dans le secteur public, voir le *Guide du secteur public du Canada*, Catalogue 12-589-XWF, Statistique Canada (2008).

4. La question de savoir si les universités et les collèges répondent à la définition internationale continue d'être débattue.



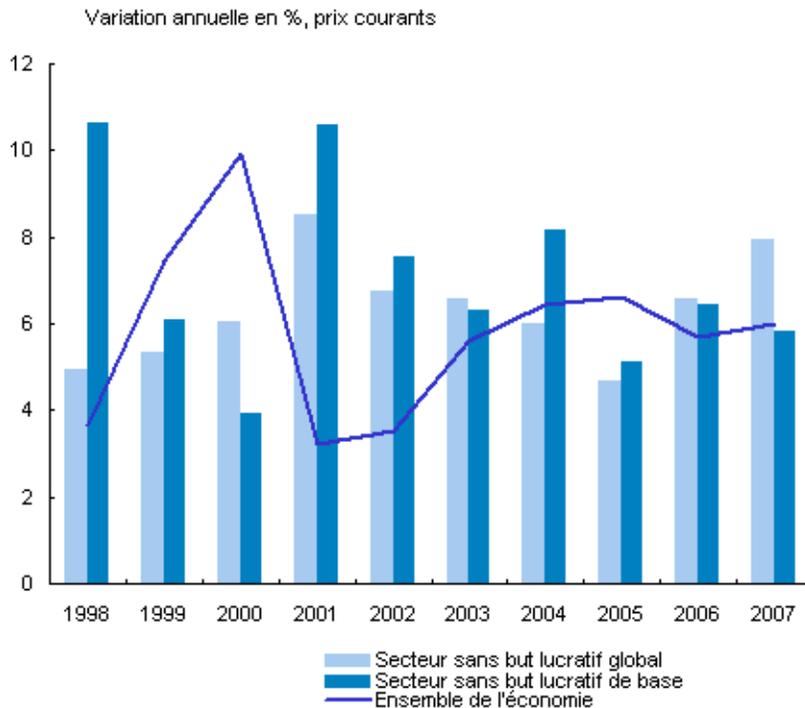
V. Présentation des résultats

Le secteur sans but lucratif au Canada du point de vue macroéconomique

Les institutions sans but lucratif⁵ (ISBL) continuent de contribuer de façon importante au bien-être social et économique des Canadiens. En 2007, la valeur ajoutée ou le produit intérieur brut (PIB)⁶ du secteur à but non lucratif de base⁷ s'est chiffré à 35,6 milliards de dollars, soit 2,5 % de celui de l'ensemble de l'économie canadienne. Lorsqu'on inclut les hôpitaux, les universités et les collèges, cette part augmente pour atteindre 7,0 %, soit 100,7 milliards de dollars en 2007.

En 2007, le PIB du secteur sans but lucratif de base a progressé⁸ de 5,8 %, soit un peu plus lentement que celui de l'économie canadienne (+6,0 %). Toutefois, le segment de base a augmenté plus rapidement (+6,4 %) que l'économie dans son ensemble en 2006. La croissance de l'activité économique du secteur sans but lucratif de base a dépassé celle de l'ensemble de l'économie canadienne en six des onze années comprises dans la période de 1997 à 2007.

Figure 1
Croissance du produit intérieur brut



5. Les institutions sans but lucratif (ISBL) dans le Système de comptabilité nationale sont couramment appelées « organismes sans but lucratif » au Canada. Nous utilisons la première expression tout au long du présent document.
6. Le PIB mesure l'activité productive générée lorsque les organismes sans but lucratif entreprennent de remplir leur mission dans la société canadienne. Le PIB s'entend de tous les biens et services produits sur le territoire économique du Canada. Il est également appelé valeur ajoutée, production ou activité économique.
7. Tout au long du présent document, l'expression « secteur sans but lucratif de base » s'entend de l'ensemble des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et les institutions sans but lucratif classées dans le secteur des sociétés.
8. Tous les taux de croissance dans le présent document sont calculés d'après les valeurs nominales (courantes), c'est-à-dire non corrigés pour tenir compte de l'inflation.

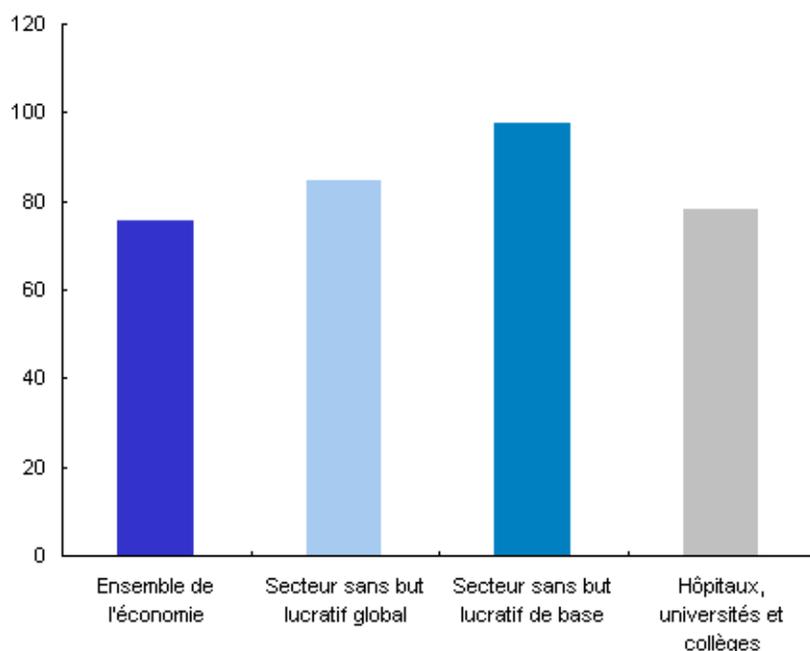


En moyenne, l'activité économique dans le secteur sans but lucratif de base a dépassé celle de l'économie dans son ensemble

Le PIB du secteur sans but lucratif de base a affiché une croissance annuelle moyenne de 7,1 % au cours de la période de 11 ans. Il s'agit d'une croissance plus rapide que celle de l'ensemble de l'économie canadienne (+5,8 %) ainsi que de celle de l'ensemble des hôpitaux⁹, des universités et des collèges, qui a progressé de 6,0 %. Par conséquent, le niveau d'activité économique du secteur sans but lucratif de base a presque doublé entre 1997 et 2007.

Figure 2
Croissance cumulative du produit intérieur brut, 1997 à 2007

Variation en %, prix courants



La contribution économique du secteur sans but lucratif continue d'être supérieure à celle de nombreuses industries importantes au Canada

Bien que le secteur sans but lucratif ne constitue pas une industrie particulière, son PIB peut être comparé à celui de certaines industries importantes au Canada, à titre de référence¹⁰. Il convient de souligner que la contribution du bénévolat, qui est particulièrement appréciable pour le secteur sans but lucratif de base, n'est pas prise en compte dans cette comparaison.

En 2006, dernière année pour laquelle le PIB selon l'industrie pour le Canada est disponible, la valeur ajoutée engendrée par le secteur sans but lucratif de base était de 20 % supérieure à celle de l'ensemble de l'industrie de l'hébergement et des services de restauration, plus de 2,5 fois celle de l'agriculture et près de 6 fois plus élevée que celle de l'industrie de la fabrication de véhicules automobiles.

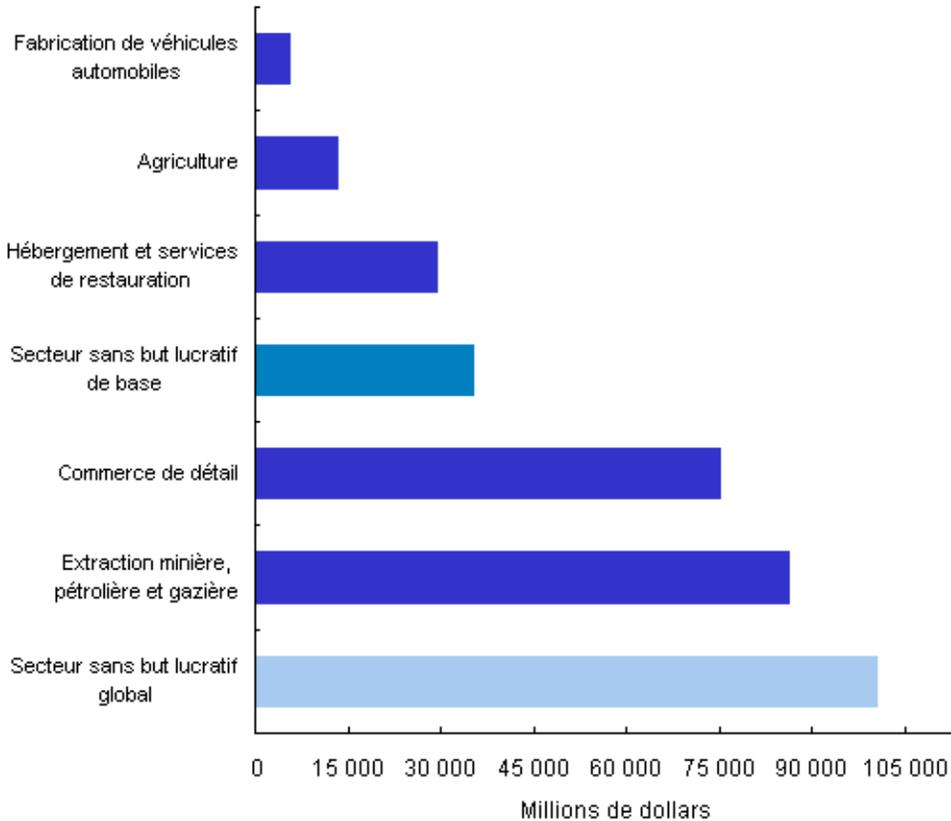
9. Toute référence aux hôpitaux dans le présent document englobe les établissements de soins pour bénéficiaires internes.

10. Les industries (par exemple celles de la fabrication et de la construction) sont définies d'après le domaine d'activité, tandis que les secteurs institutionnels (par exemple les ménages, les entreprises et les administrations publiques) sont définis d'après leur rôle ou leur raison d'être dans le système économique. Les unités institutionnelles dans le secteur sans but lucratif couvrent divers groupes d'industries.



La valeur ajoutée du secteur sans but lucratif élargi, y compris les hôpitaux, les universités et les collèges, a dépassé de plus du tiers celle de l'ensemble de l'industrie du commerce de détail et a dépassé la valeur ajoutée de l'industrie de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Figure 3
Produit intérieur brut du secteur sans but lucratif et de certaines industries, 2006



Note: Les données par industrie ne sont pas encore disponibles pour 2007.

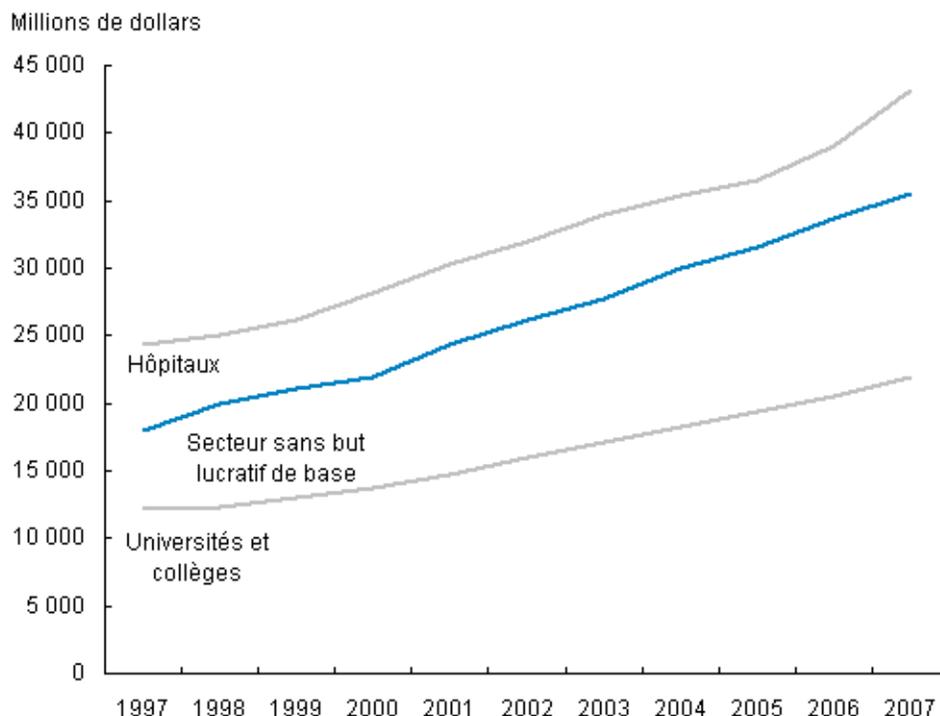
Activité économique du secteur sans but lucratif, 1997 à 2007

Le secteur sans but lucratif de base a vu augmenter sa part du PIB, mais les hôpitaux, les universités et les collèges continuent de dominer

Le PIB des hôpitaux, des universités et des collèges, qui totalisait 65,1 milliards de dollars en 2007, a représenté la majeure partie de l'activité économique du secteur sans but lucratif élargi tout au long de la période de onze ans. De ce total, la valeur ajoutée engendrée par les hôpitaux était de 43,1 milliards de dollars, soit presque deux fois plus élevée que celle des universités et des collèges (22,0 milliards de dollars). Toutefois, les hôpitaux, les universités et les collèges ont perdu du terrain au cours de la période de onze ans, lorsque le secteur sans but lucratif de base a vu croître sa part dans l'ensemble du secteur des ISBL, celle-ci étant passée de 33,0 % en 1997 à 35,3 % en 2007.



Figure 4
PIB des hôpitaux, universités et collèges et du secteur sans but lucratif de base



Le groupe des services sociaux et celui du développement et du logement ont contribué le plus au PIB dans le secteur sans but lucratif de base

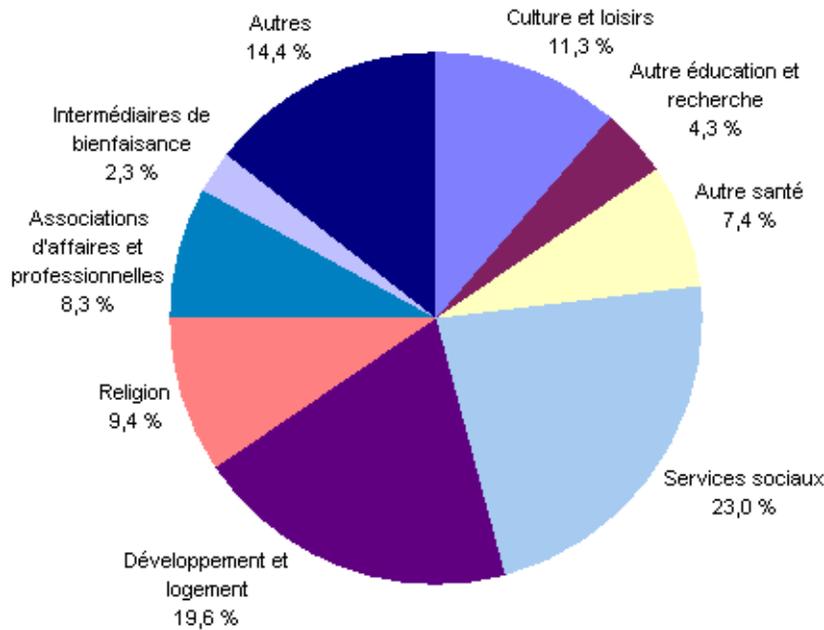
Le segment de base, qui représente plus du tiers du PIB du secteur sans but lucratif élargi, se compose habituellement d'organismes plus petits et hétérogènes, qui jouent un rôle de plus en plus important dans la société canadienne. Les organismes dans les groupes des services sociaux, du développement et du logement, de la culture et des loisirs ainsi que des organismes religieux ont représenté ensemble près des deux tiers de l'activité économique du secteur sans but lucratif de base en chacune des onze années.

Les organismes des services sociaux ont représenté 23,0 % du PIB du secteur sans but lucratif de base en 2007 et cette part est demeurée stable tout au long de la période de onze ans. En combinant les groupes du développement et du logement, de la culture et des loisirs, des organismes religieux, des associations d'affaires et professionnelles et des autres organismes de la santé¹¹ avec celui des services sociaux, ces six domaines d'activité ont représenté 78,8 % du secteur sans but lucratif de base en 2007, proportion inférieure à celle de 82,9 % enregistrée en 1997.

11. Dans le présent document, « autres organismes de la santé » s'entend des organismes de santé autres que les hôpitaux.



Figure 5
Répartition du PIB selon le domaine d'activité: secteur sans but lucratif de base, 2007



Note : La catégorie « autres » comprend les organismes actifs dans les domaines de l'environnement, du droit, de la défense des intérêts et de la politique, de l'international, et dans les domaines non classés ailleurs.

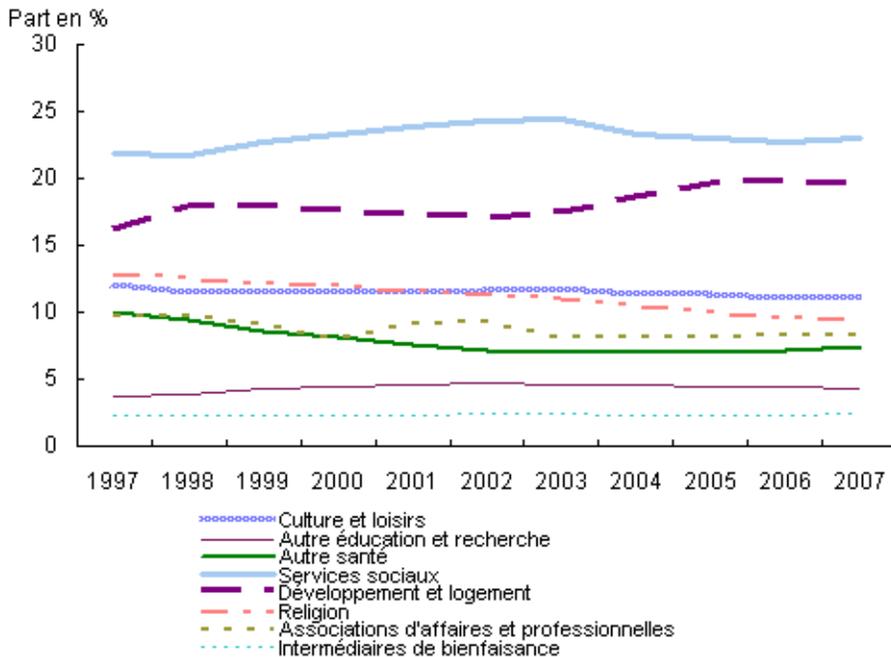
Les groupes du développement et du logement ainsi que des services sociaux ont vu augmenter leur part

Dans l'ensemble, la composition du secteur sans but lucratif de base selon le domaine d'activité est demeurée stable tout au long de la période de 1997 à 2007. Toutefois, une analyse détaillée des variations révèle que la part du développement et du logement (+3,4 points de pourcentage), des services sociaux (+1,0 point) et des autres organismes d'enseignement et de recherche¹² (+0,6 point) a augmenté entre 1997 et 2007, dans une large mesure aux dépens des organismes religieux (-3,5 points), des autres organismes de la santé (-2,7 points), des associations d'affaires et professionnelles (-1,5 point), et de la culture et des loisirs (-0,9 point).

12. Dans le présent document, « autres organismes d'enseignement et de recherche » s'entend des établissements d'enseignement autres que les universités et les collèges.



Figure 6
Répartition du PIB selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base



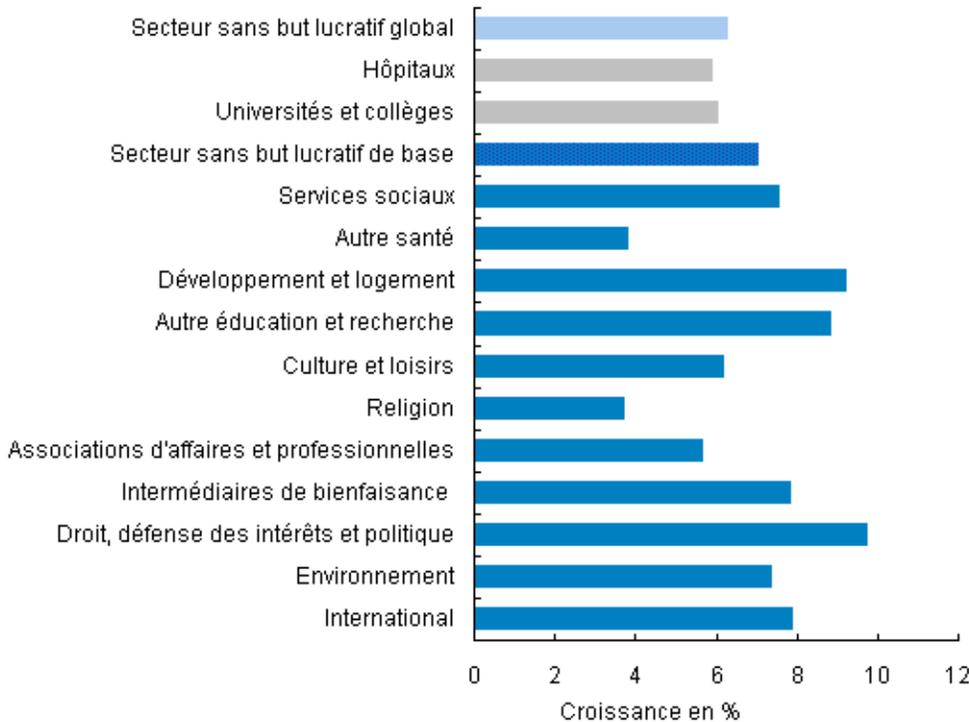
La croissance du PIB varie selon le domaine d'activité des institutions sans but lucratif

L'activité économique dans le secteur sans but lucratif élargi a progressé à un taux annuel moyen de 6,3 % au cours de la période de 1997 à 2007, la croissance variant considérablement selon le domaine d'activité.

Les groupes du droit et de la défense des intérêts et de la politique, du développement et du logement, des autres organismes d'enseignement et de recherche et des services sociaux ont affiché la plus forte croissance au cours de la période. Leur croissance a été environ deux fois plus élevée que celle des organismes religieux et des autres organismes de la santé. Étant donné son poids significatif, toutefois, le groupe des services sociaux a contribué le plus au PIB du secteur sans but lucratif, affichant une hausse cumulative de 4,8 milliards de dollars entre 1997 et 2007.



Figure 7
Croissance annuelle moyenne du PIB selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif global, 1997 à 2007



Note : Les domaines d'activités sont classés en ordre décroissant selon leur part moyenne du PIB du secteur sans but lucratif global (allant de 9,4 % pour les services sociaux à 0,3 % pour les organismes internationaux).

L'activité économique du secteur sans but lucratif est dominée par la rémunération du travail¹³

Le revenu du travail a représenté en moyenne 86,7 % du PIB du secteur sans but lucratif global au cours de la période de 1997 à 2007. Les provisions pour consommation de capital (7,0 %), les autres excédents d'exploitation (3,9 %) et les impôts indirects moins les subventions sur les facteurs de production (2,3 %) ont représenté le reste.

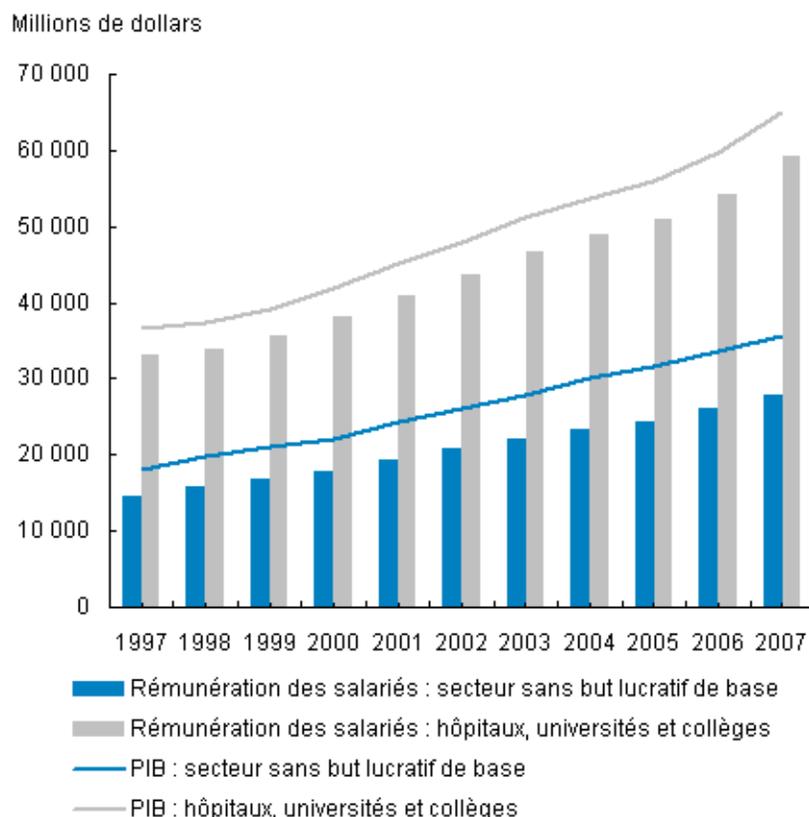
La rémunération des salariés du secteur sans but lucratif global a atteint 86,9 milliards de dollars en 2007, ce qui représente une hausse par rapport aux 47,7 milliards de dollars enregistrés en 1997. La rémunération du travail dans le secteur sans but lucratif de base représentait 27,7 milliards de dollars en 2007, soit près du tiers de la rémunération totale du travail dans l'ensemble du secteur sans but lucratif.

La rémunération des salariés dans le segment de base a augmenté à un taux annuel moyen plus rapide (+6,7 %) que dans les hôpitaux et les universités et collèges combinés (+6,0 %) au cours de la période. Toutefois, la croissance annuelle de la rémunération des salariés dans le secteur sans but lucratif de base a ralenti, passant de 9,4 % en 1998 à 6,7 % en 2007. En revanche, la croissance de la rémunération des salariés dans les hôpitaux, les universités et les collèges a atteint 9,0 % en 2007, en hausse par rapport à 2,2 % en 1998.

13. Le PIB du secteur sans but lucratif mesure les biens et services produits par les organismes sans but lucratif après déduction des achats intermédiaires nécessaires à cette production. Aux prix de base, le PIB comprend la rémunération des salariés, les provisions pour consommation de capital (amortissement des bâtiments et des équipements), l'autre excédent d'exploitation et les impôts moins les subventions sur les facteurs de production. La rémunération des salariés comprend les traitements et salaires, les cotisations des employeurs aux régimes de pension, les cotisations d'assurance-emploi ainsi que les autres prestations versées au titre de régimes d'avantages sociaux.



Figure 8
PIB et rémunération des salariés



La part de la rémunération versée dans les hôpitaux, les universités et les collèges est demeurée stable, représentant en moyenne 91,0 % de leur PIB au cours de la période. Le reste des dépenses a été constitué des provisions pour consommation de capital (7,4 %), ce qui rend compte de l'importance des dépenses en immobilisations dans le secteur de la santé et de l'enseignement, et des impôts moins les subventions sur les facteurs de production (1,5 %) ¹⁴.

La rémunération des salariés dans le secteur sans but lucratif de base a constitué une part relativement plus petite du PIB, soit environ 79 % en moyenne au cours de la période. Bien que l'une des caractéristiques distinctives des institutions sans but lucratif soit que leur principale raison d'être n'est pas de générer des bénéfices ¹⁵, ceux dont l'activité marchande est importante peuvent générer un excédent ou des pertes au cours d'une année donnée ¹⁶. Cet excédent d'exploitation a représenté en moyenne 11,1 % du PIB au cours de la période de 1997 à 2007. Les autres composantes du PIB du secteur sans but lucratif de base comprenaient l'amortissement des ouvrages et de l'équipement (6,3 %) et les impôts moins les subventions sur les facteurs de production (3,7 %).

14. Étant donné que ces organismes sont des producteurs non marchands par convention, leur production est comptabilisée au prix coûtant dans le Système de comptabilité nationale.

15. Ces organismes sont considérés comme des producteurs marchands car ils fournissent des biens et services évalués à un prix économiquement significatif.

16. Cet excédent doit être réinvesti dans la mission de l'organisme et non réparti entre les propriétaires ou les membres du conseil d'administration.

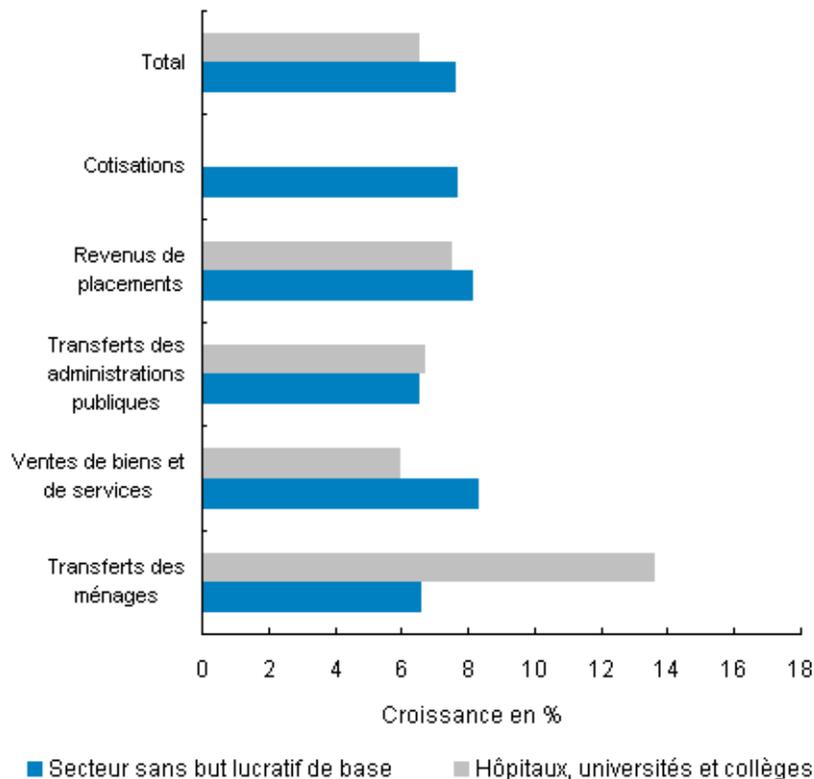


Revenus et dépenses du secteur sans but lucratif, 1997 à 2007

La croissance du revenu dans le secteur sans but lucratif de base demeure solide

Au cours de la période de 1997 à 2007, les institutions sans but lucratif du segment de base ont affiché une croissance annuelle moyenne plus rapide, soit de 7,6 %, venant en tête dans le secteur sans but lucratif global. La bonne performance du segment de base au cours de cette période s'explique dans une large mesure par la croissance moyenne plus forte de presque toutes les sources de revenus. En 2007, la croissance du revenu dans le secteur sans but lucratif de base a été de 5,1 %, soit un taux nettement inférieur à celui du secteur sans but lucratif global (+7,5 %), en raison d'une plus faible croissance des transferts en provenance des ménages et des cotisations versées par les membres.

Figure 9
Croissance annuelle moyenne des revenus selon la source, 1997 à 2007



Les principales sources de financement des hôpitaux, des universités et des collèges sont les transferts gouvernementaux et les ventes de biens et de services

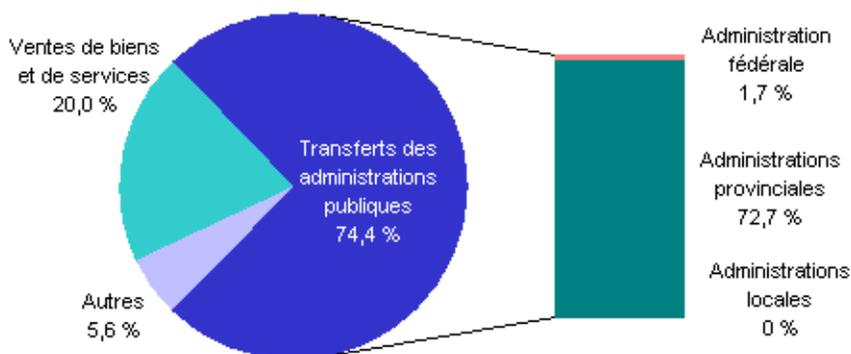
Les transferts gouvernementaux étaient la source principale de revenus, soit les trois quarts environ du revenu total des hôpitaux, des universités et des collèges, suivis de loin par les ventes de biens et de services qui, habituellement, représentaient environ un cinquième du total. La proportion restante de 5,3 % des sources de revenus était constituée de transferts d'autres institutions sans but lucratif, des dons des ménages, des revenus des investissements et des transferts des entreprises. Même si les dons des ménages sont modestes, ils ont enregistré une croissance moyenne de 13,6 % au cours de la période.



Les hôpitaux dépendent dans une large mesure du financement des administrations publiques provinciales, tirant en moyenne 85,0 % de leurs revenus de cette source¹⁷. Les universités et les collèges, dont seulement la moitié des revenus proviennent de transferts gouvernementaux de sources provinciales, comptent moins sur le financement public mais considérablement plus sur les ventes de biens et de services (surtout les frais de scolarité). Ce groupe tirait le tiers de ses revenus de ces ventes, soit plus de deux fois ce qu'en tiraient les hôpitaux.

De façon générale, tout au long de la période, jusqu'à 81,2 % de tous les transferts gouvernementaux destinés au secteur sans but lucratif sont allés aux hôpitaux, aux universités et aux collèges, les hôpitaux à eux seuls recevant 60,4 %. Le cinquième environ qui reste est allé au secteur sans but lucratif de base.

Figure 10
Répartition des revenus selon la source : hôpitaux, universités et collèges, 2007



Note : La catégorie « autres » comprend les transferts d'autres ISBL (2,3 %), les transferts des ménages (1,3 %), les revenus de placements (1,2 %), et les transferts des entreprises (0,8 %).

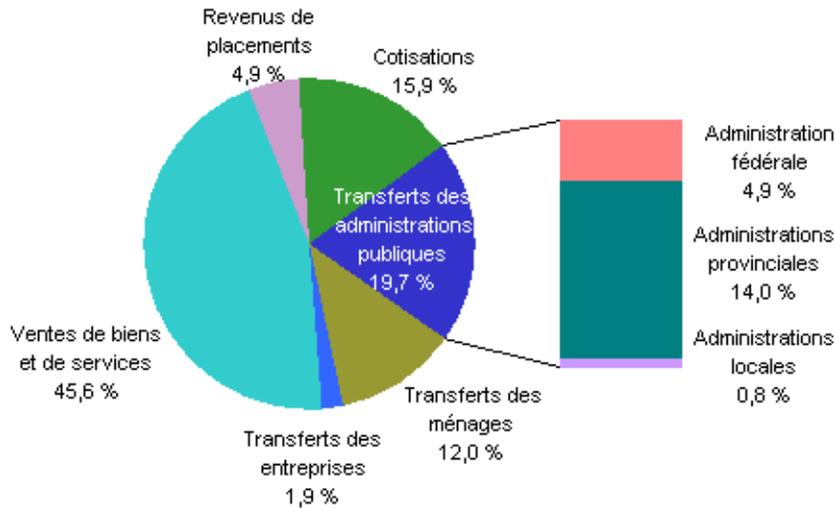
Les institutions sans but lucratif du segment de base comptent sur diverses sources de revenus, les ventes de biens et de services venant en tête de liste

Comme les années précédentes, en 2007 les ventes de biens et de services ont été de loin la source la plus importante de revenus du groupe du secteur sans but lucratif de base, à l'origine de 45,6 % du revenu total. Les transferts gouvernementaux ont aussi été importants, s'établissant à 19,7 %. De plus, les institutions sans but lucratif de base ont tiré environ le tiers de leurs revenus de trois autres sources, soit les cotisations versées par les membres (15,9 %), les dons des ménages (12,0 %) et les revenus des investissements (4,9 %). En revanche, les hôpitaux, les universités et les collèges ont tiré à peine 2,5 % de leurs revenus de ces mêmes sources.

17. Ces transferts sont comptabilisés en fonction du payeur final dans le SCN du Canada. Par exemple, les paiements fédéraux aux administrations provinciales destinés au financement de la santé et de l'éducation sont présentés comme des transferts entre administrations publiques et non comme des transferts aux hôpitaux, aux universités et aux collèges.



Figure 11
Répartition des revenus selon la source : secteur sans but lucratif de base, 2007

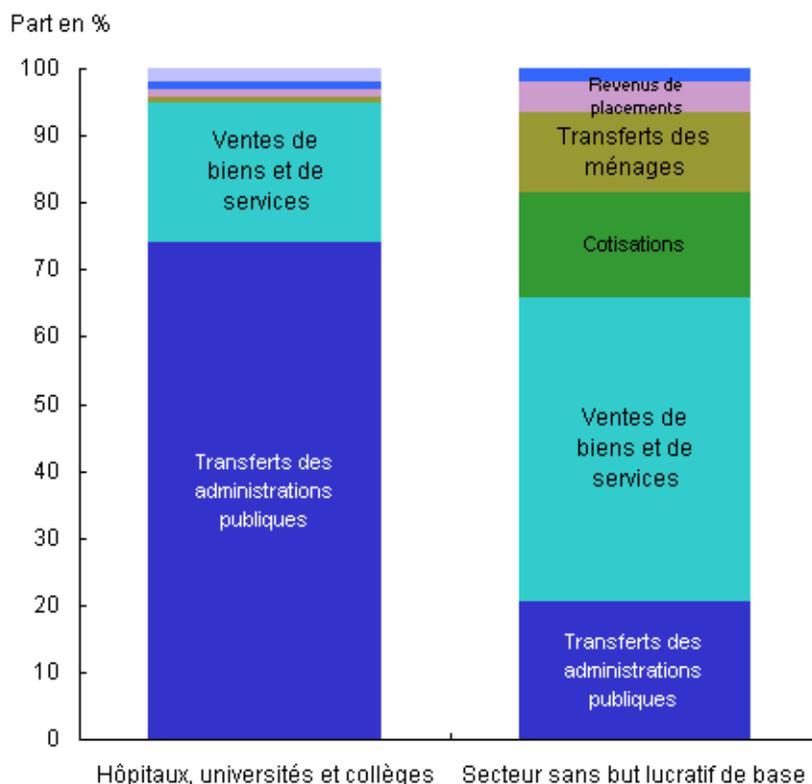


Les transferts gouvernementaux et les ventes de biens et de services¹⁸, qui sont les deux plus importantes sources de revenus des hôpitaux, des universités et des collèges, ont représenté en moyenne 94,7 % des revenus de ce groupe au cours de la période de onze ans (97,8 % pour les hôpitaux et 89,9 % pour les universités et les collèges). Par contre, le secteur sans but lucratif de base a atteint un niveau similaire (95,4 %) grâce aux contributions de trois autres sources, à savoir, les cotisations versées par les membres, les dons des ménages et les dons des entreprises.

18. Conformément aux lignes directrices en matière de comptabilité nationale, dans les composantes du revenu courant du compte satellite, les paiements faits par les administrations publiques aux institutions sans but lucratif en contrepartie des biens et services fournis sont comptabilisés à titre de ventes et non de transferts gouvernementaux. Les ventes de biens et de services par les organismes sans but lucratif aux administrations publiques ne peuvent être inscrites séparément.



Figure 12
Part moyenne des revenus selon la source, 1997 à 2007



Note : Les sources de revenus suivantes n'ont pas été précisées dans ce diagramme. Pour les hôpitaux, les universités et les collèges : transferts d'autres ISBL (2,1 %), revenus de placements (1,1 %), transferts des ménages (1,1 %), et transferts des entreprises (0,9 %). Pour le secteur sans but lucratif de base : transferts des entreprises (1,9 %).

Les dons des ménages demeurent l'apanage du secteur de base, mais les hôpitaux, les universités et les collèges reçoivent une plus grande part

Les institutions sans but lucratif du segment de base sont demeurées les principaux bénéficiaires des transferts des ménages, recevant 88,9 % de ces dons en 2007. Les transferts des ménages aux institutions sans but lucratif de base ont progressé en moyenne de 6,6 % par année.

Les hôpitaux, les universités et les collèges ont gagné du terrain, les transferts des ménages ayant plus que doublé au cours de la période; leur part des dons totaux des ménages a atteint 11,1 % en 2007, en hausse par rapport à 6,7 % en 1997.

Les fonds publics versés aux institutions sans but lucratif de base proviennent principalement des administrations provinciales, mais les fonds fédéraux sont en hausse

La majeure partie des fonds publics versés au secteur sans but lucratif de base provenait des administrations publiques. En 2007, le segment de base a reçu en moyenne 15 % du total des transferts provinciaux destinés au secteur sans but lucratif global, la part des transferts provinciaux totaux s'établissant à 13,9 %.

Les transferts des administrations publiques provinciales ont augmenté de 4,2 milliards de dollars au cours de la période de 11 ans pour atteindre 10,9 milliards de dollars en 2007, ce qui représente un taux de croissance de

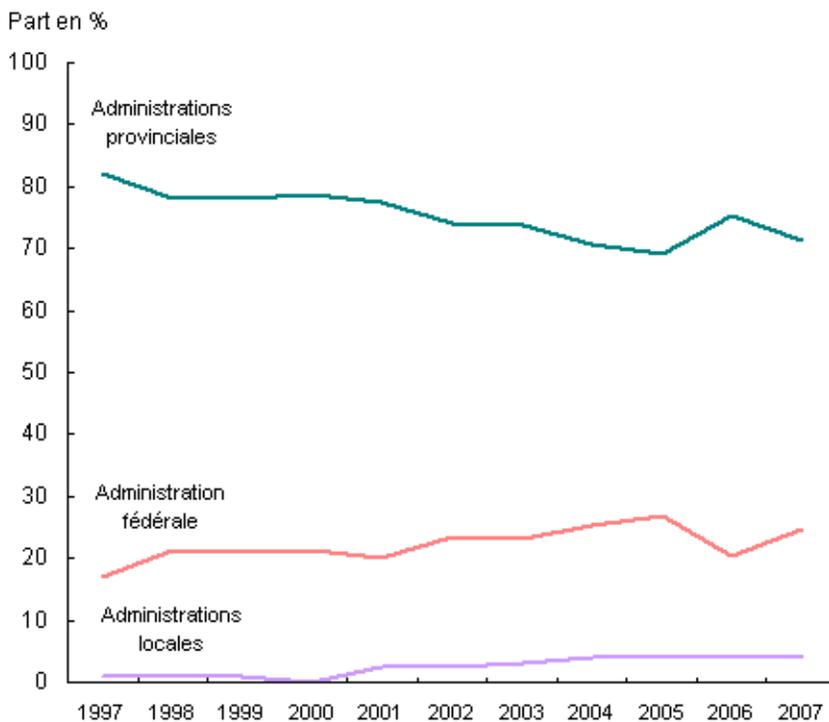


62,8 % au cours de la période. La part des transferts des administrations publiques provinciales a diminué, passant de 82,2 % en 1997 à 71,3 % en 2007.

Parmi les autres fonds publics, les transferts fédéraux au secteur sans but lucratif de base ont plus que doublé au cours de la période de onze ans, passant de 1,4 milliard de dollars en 1997 à 3,8 milliards de dollars en 2007, la part du fédéral passant de 16,9 % à 24,8 % au cours de la période. En 2007, le financement fédéral au secteur sans but lucratif de base a progressé de 33,5 %, représentant 4,9 % du revenu total de ce secteur. En 2007, le segment de base a reçu en moyenne 69,2 % du total des transferts fédéraux destinés au secteur sans but lucratif global, la part des transferts fédéraux totaux s'établissant à 70,7 % en 2007.

La part des transferts des administrations locales, qui était négligeable avant 2001, a augmenté graduellement depuis 2003 pour atteindre 3,9 % en 2007.

Figure 13
Part des transferts des administrations publiques : secteur sans but lucratif de base

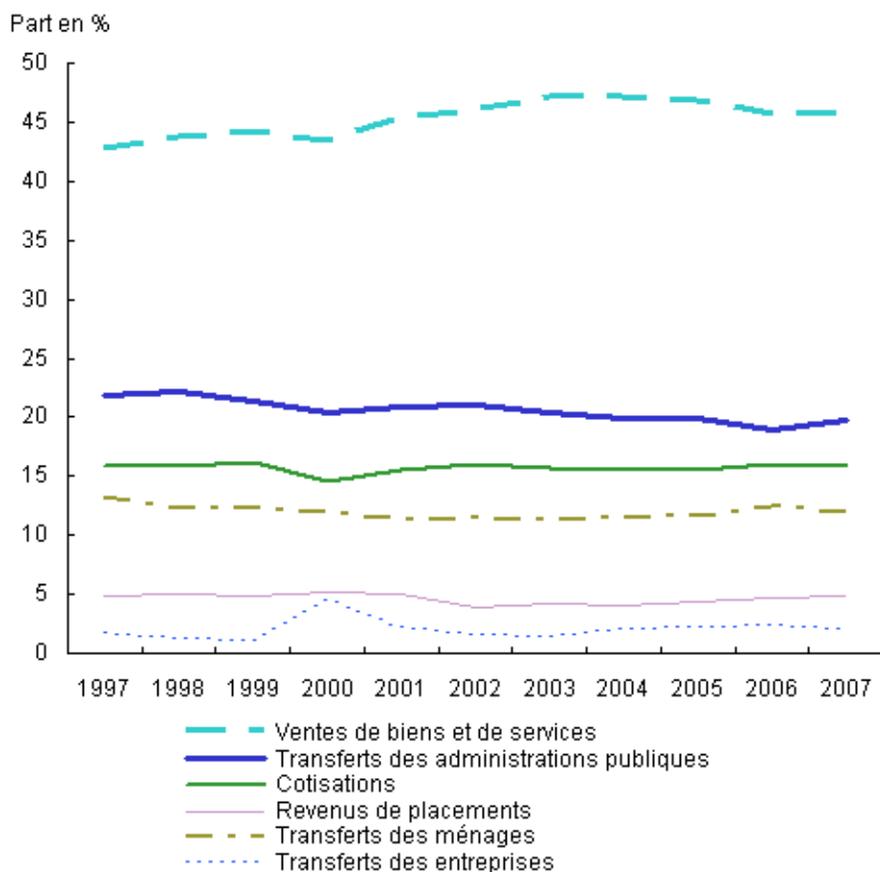


Dans le secteur sans but lucratif de base, les sources de revenus ont maintenu leur situation relative pour presque toutes les années, les ventes de biens et de services représentant la part la plus importante des revenus (45,4 % en moyenne). La répartition des sources de revenus est demeurée essentiellement stable, sauf en 2000¹⁹. En 2007, les revenus d'investissements et les transferts gouvernementaux ont affiché une croissance supérieure à leur taux de croissance annuel moyen pour la période.

19. En 2000, un don exceptionnellement important fait par une société à une fondation privée nouvellement créée a plus que quadruplé la part des revenus et le niveau des dons des entreprises par rapport à l'année précédente, entraînant une redistribution temporaire des parts des revenus.



Figure 14
Répartition des revenus selon la source : secteur sans but lucratif de base



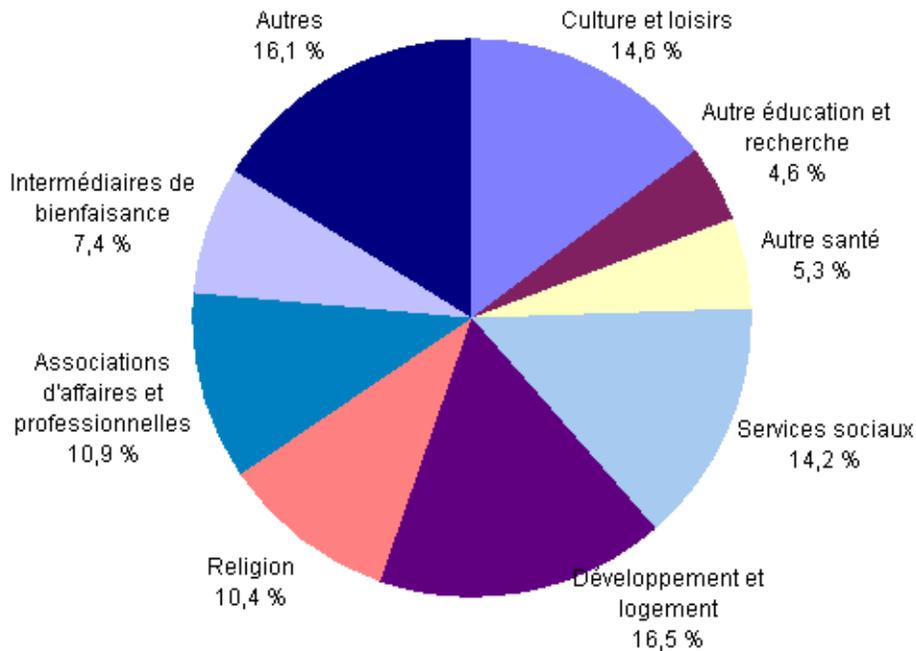
Les revenus du secteur sans but lucratif de base sont attribuables à une vaste gamme de domaines

Une part importante du total des revenus du secteur est attribuable aux domaines de la santé et de l'enseignement (environ 60 % pour chacune des onze années), dont la plus grande partie va aux hôpitaux, aux universités et aux collèges (environ 55 %).

Les 40 % des revenus restants sont attribuables à une vaste gamme d'activités. Les six principaux domaines d'activité – développement et logement, culture et loisirs, services sociaux, associations d'affaires et professionnelles, organismes religieux et intermédiaires de bienfaisance – ont été systématiquement à l'origine de plus des trois quarts du revenu total des institutions du secteur sans but lucratif de base tout au long de la période de onze ans.



Figure 15
Répartition des revenus selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base, 2007



Note : La catégorie « autres » comprend les organismes actifs dans les domaines de l'environnement, du droit, de la défense des intérêts et de la politique, de l'international, et dans les domaines non classés ailleurs.

Les deux tiers des revenus dans le secteur de base étaient concentrés dans les cinq principaux domaines d'activité

Le revenu total du secteur sans but lucratif de base a connu une augmentation cumulative de 40,4 milliards de dollars au cours de la période de onze ans, pour s'établir à 77,9 milliards de dollars en 2007.

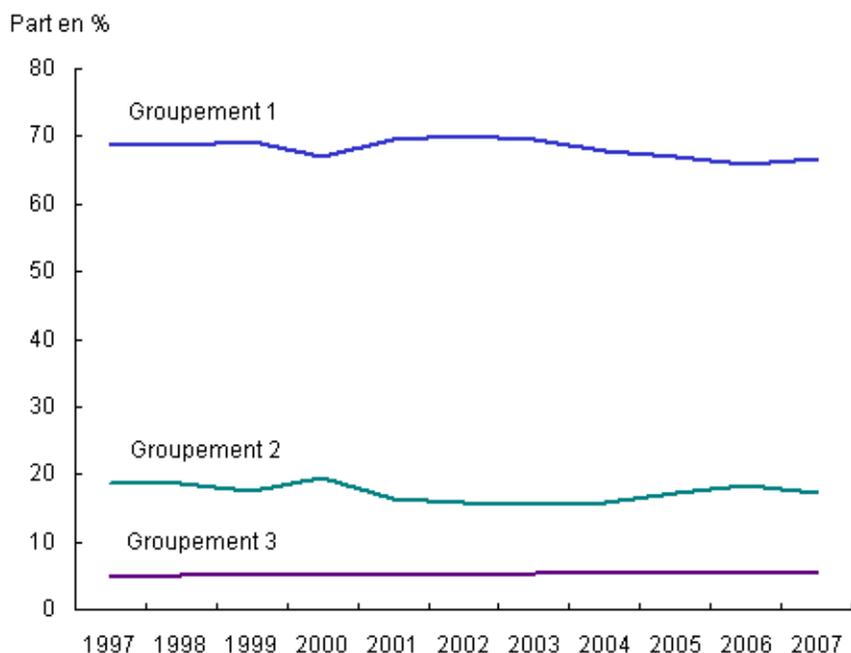
Près des deux tiers de cette hausse est attribuable à cinq domaines d'activité qui ont enregistré les plus grandes augmentations du revenu : développement et logement (7,6 milliards de dollars), services sociaux (5,8 milliards de dollars), culture et loisirs (5,8 milliards de dollars), associations d'affaires et professionnelles (4,4 milliards de dollars) et organismes religieux (2,4 milliards de dollars). Ce premier regroupement de domaines d'activité a représenté en moyenne 68,2 % du revenu dans le segment de base au cours de la période de onze ans, affichant une croissance moyenne de 7,2 %.

Le deuxième groupe d'ISBL ayant enregistré des augmentations de revenu de taille moyenne comprend les activités des autres organismes d'enseignement et de recherche, des autres organismes de la santé et des intermédiaires de bienfaisance. Ce regroupement de domaines d'activité a été à l'origine, en moyenne, de 17,3 % du revenu du secteur sans but lucratif de base, avec une croissance de 7,9 % au cours de la période.

Le troisième groupe ayant enregistré les augmentations de revenu les plus modestes comprend les domaines de l'environnement, du droit, de la défense des intérêts et de la politique ainsi que les organismes internationaux. Ce groupe représentait en moyenne 5,3 % du revenu total du segment de base, mais qui a enregistré une croissance moyenne plus élevée au cours de la période (+9,0 %).



Figure 16
Part combinée des revenus pour des groupements d'activités : secteur sans but lucratif de base

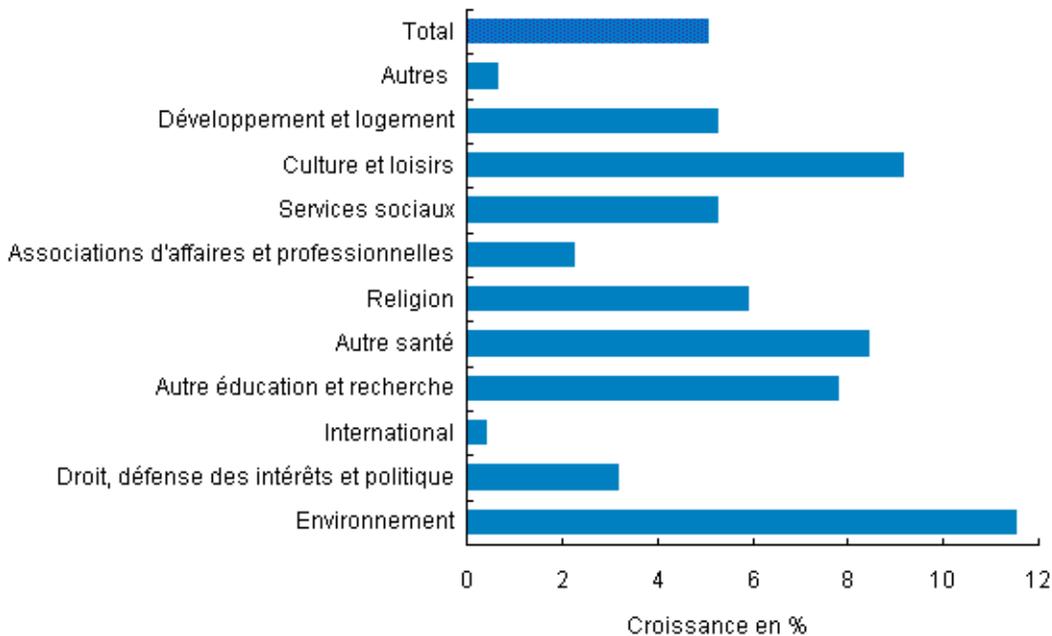


En raison peut-être de la sensibilisation croissante à l'égard des questions environnementales, le petit groupe de l'environnement a affiché, et de loin, la plus forte croissance du point de vue des revenus (+11,6 %) en 2007. Il était suivi des groupes ayant contribué faiblement au revenu total, soit les autres organismes de la santé (+8,5 %) et les autres organismes d'enseignement (+7,8 %).

En revanche, les organismes ayant contribué le plus, comme ceux du domaine de la culture et des loisirs (+9,2 %), le groupe des services sociaux (+6,8 %), les organismes religieux (+5,9 %) et le groupe du développement et du logement (+5,3 %), ont connu une croissance relativement plus faible.



Figure 17
Croissance des revenus selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base, 2007

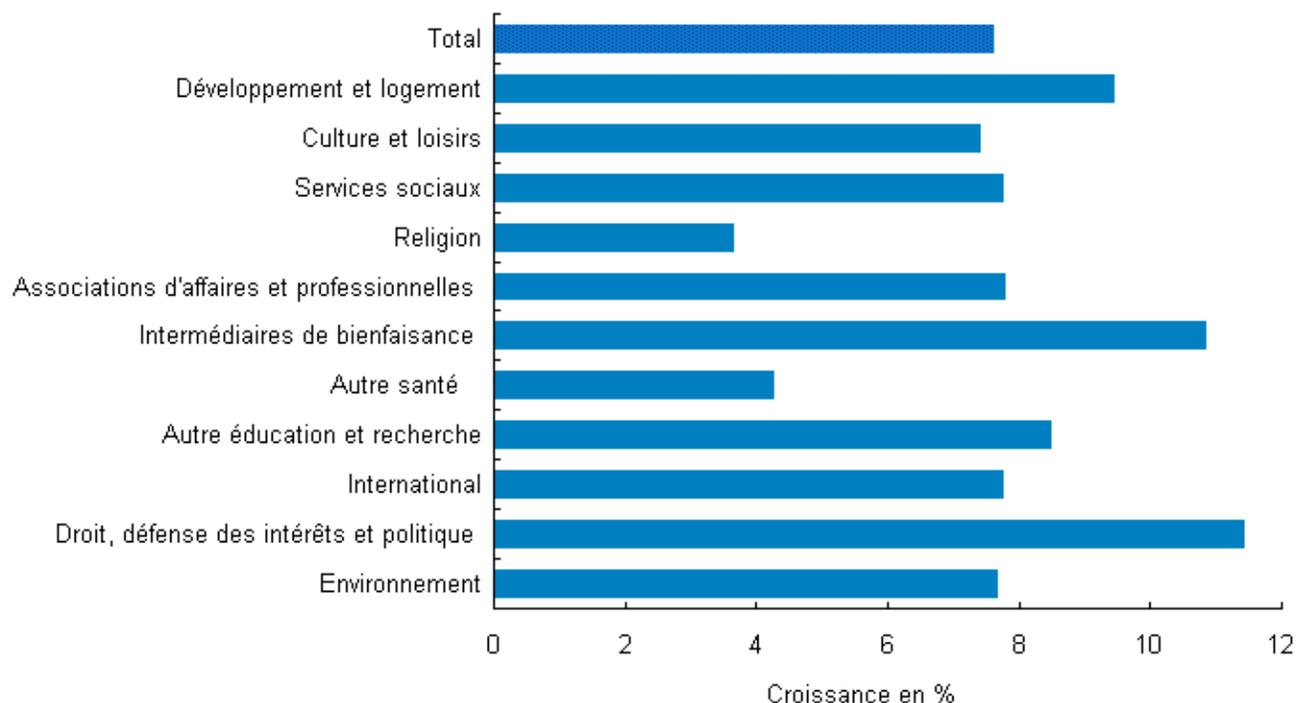


Note : Les domaines d'activités sont classés en ordre décroissant selon leur part des revenus en 2007.

Entre 1997 et 2007, les revenus annuels moyens générés dans les huit principaux domaines d'activité, classés selon la croissance du revenu, ont affiché une croissance de près de 8,9 %, allant de 7,7 % pour l'environnement à 11,4 % pour le droit, la défense des intérêts et la politique. Les groupes des intermédiaires de bienfaisance, du développement et du logement et des autres organismes d'enseignement et de recherche étaient dans ce peloton de tête. Les services sociaux, les associations d'affaires et professionnelles, et les organismes internationaux ont connu une croissance comparable (+7,8 %). Les autres organismes ont enregistré une croissance beaucoup plus lente, les organismes religieux et les autres organismes de la santé affichant les taux de croissance moyens les plus faibles.



Figure 18
Croissance moyenne des revenus selon le domaine d'activité : secteur sans but lucratif de base, 1997 à 2007



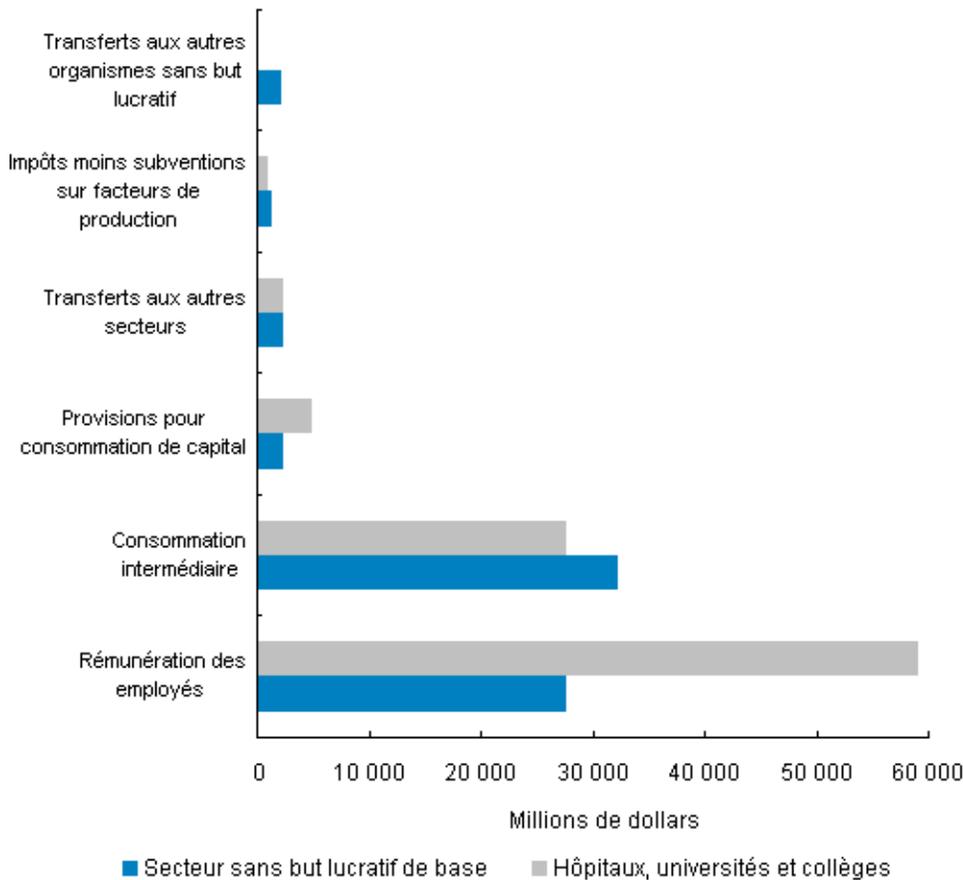
Note : Les domaines d'activités sont classés en ordre décroissant selon leur part moyenne des revenus (allant de 15,4 % pour le développement et logement, à 1,3 % pour l'environnement).

La rémunération des salariés représente une plus faible part des dépenses du segment de base que de celles des hôpitaux, des universités et des collèges

En 2007, les dépenses totales du secteur sans but lucratif de base ont augmenté de 3,9 % pour atteindre 68,2 milliards de dollars, en hausse par rapport à 32,4 milliards de dollars en 1997. Les dépenses de l'ensemble du secteur sans but lucratif ont augmenté à un rythme plus rapide (+6,3 %) pour passer à plus de 159,8 milliards de dollars en 2007. Les dépenses d'exploitation ont représenté plus de 93 % des dépenses de ces deux groupes, les transferts à d'autres secteurs (ménages et non-résidents) et à d'autres institutions sans but lucratif représentant la part restante.



Figure 19
Composantes des dépenses courantes, 2007

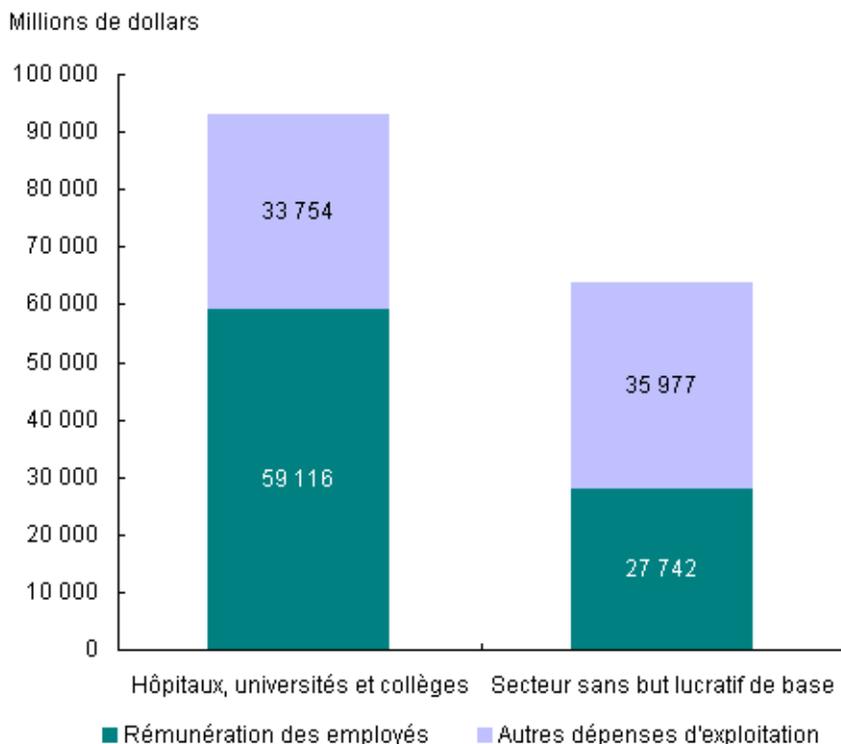


La rémunération du travail représente la majeure partie des dépenses d'exploitation des hôpitaux, des universités et des collèges. En 2007, la rémunération des salariés a été à l'origine de 63,7 % des dépenses, soit plus du double de celles au titre des achats de biens et de services utilisés dans le processus de production, également appelés achats intermédiaires (29,9 %), de ce groupe. Les organismes du secteur sans but lucratif de base, par contre, ont consacré une part plus grande de leurs ressources aux achats intermédiaires (50,8 %) qu'aux services du travail (43,5 %). Toutefois, les institutions sans but lucratif de base bénéficient également de la plus grande part de l'effort de bénévolat, de sorte que l'élargissement de la valeur des services du travail de manière à inclure la valeur du travail bénévole donne un tableau fort différent pour ce groupe.

La proportion de 6 % qui reste des dépenses d'exploitation de chaque groupe se répartit entre les provisions pour consommation de capital (amortissement du capital fixe) et les impôts moins les subventions sur les facteurs de production.



Figure 20
Rémunération des salariés et autres dépenses d'exploitation, 2007



Au cours de la période de 1997 à 2007, la composition des dépenses d'exploitation est demeurée relativement stable, tant pour les institutions sans but lucratif de base que pour les hôpitaux, les universités et les collèges. Toutefois, les dépenses du secteur sans but lucratif de base ont augmenté à un rythme plus rapide (+7,7 %) que celles des hôpitaux, des universités et des collèges (+6,7 %).

L'épargne des ISBL s'est concentrée dans certains organismes

Les institutions sans but lucratif rentrent dans leurs frais grâce aux revenus qu'elles touchent, qu'il s'agisse de recettes du marché ou de transferts. Les revenus du secteur sans but lucratif de base ont dépassé les dépenses pour la période de 1997 à 2007. Les hôpitaux, les universités et les collèges ont affiché une épargne positive jusqu'en 2000, année où leurs dépenses ont commencé à dépasser leurs revenus. Les hôpitaux enregistrent une importante épargne négative depuis 2001.

Pour ce qui est du secteur sans but lucratif de base, la plus grande part de cette épargne provient de types particuliers d'organismes, dont les offices de transport sans but lucratif, les fournisseurs d'assurance-maladie, les fondations, les chambres de commerce et les grandes associations d'affaires et professionnelles. La plupart de ces institutions sans but lucratif répondent généralement aux besoins des entreprises²⁰, ont une activité importante sur le marché ou s'occupent de distribuer leurs recettes à d'autres institutions sans but lucratif.

20. Ces ISBL sont classés dans le secteur des sociétés dans les comptes courants du SCN du Canada.



VI. Accent sur les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)²¹

Le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC) présente une série complète de comptes pour l'économie canadienne, qui représentent actuellement quatre secteurs institutionnels²², dont chacun a un comportement économique qui lui est propre. L'un de ces secteurs est le secteur des ménages, qui comprend les ménages y compris les entreprises individuelles et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Les lignes directrices internationales pour les comptes nationaux distinguent le secteur des ISBLSM de celui des ménages²³. Un ensemble complet de comptes pour les ISBLSM est en voie d'être élaboré par la Division des comptes des revenus et des dépenses²⁴, dans le cadre de la prochaine révision historique exhaustive, qui coïncidera avec la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*.²⁵

La création d'un secteur distinct des ISBLSM comporte plusieurs avantages pour les chercheurs, les économistes, ainsi que les responsables des politiques et de la comptabilité nationale. Une compréhension de la contribution économique des ISBLSM à la production de biens et de services au Canada fait ressortir le rôle qu'elles jouent dans l'économie canadienne. Par ailleurs, la contribution des ISBLSM au PIB des institutions sans but lucratif fait ressortir leur importance en ce qui a trait à la prestation de services sociaux aux ménages au Canada. Enfin, l'incidence de l'épargne des ISBLSM peut être supprimée du secteur des ménages, ce qui donnera un aperçu plus clair des activités économiques des ménages.

Le secteur des ISBLSM est au centre du présent article, qui comporte des renseignements économiques sur les caractéristiques particulières de ce secteur.

Le secteur des ISBLSM

Les institutions sans but lucratif du secteur des ISBLSM peuvent être définies grâce à un ensemble de critères internationaux qui classent les institutions sans but lucratif dans les secteurs et les sous-secteurs institutionnels auxquels elles appartiennent.

Tout d'abord, l'établissement du pays de résidence joue un rôle de premier plan. Les institutions sans but lucratif doivent avoir un centre d'intérêt économique au Canada, et les organisations internationales plus importantes doivent être légalement constituées et enregistrées au Canada. En deuxième lieu, les institutions sans but lucratif ne peuvent pas être des ménages privés ou des groupes de ménages.

De plus, on détermine si l'institution sans but lucratif est un producteur marchand ou non marchand. S'il s'agit d'un producteur marchand, elle est classée dans le secteur des entreprises financières ou non financières. S'il s'agit

21. Le travail bénévole et les mesures élargies, seront mises à jour à une date ultérieure.

22. Au Canada, le secteur des ménages est appelé plus précisément secteur des particuliers et des entreprises individuelles puisqu'il comprend les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Les secteurs des sociétés non financières et des sociétés financières sont appelés secteur des sociétés et des entreprises publiques. Les administrations publiques fédérale, provinciales et locales incluant les hôpitaux, les établissements de soins pour bénéficiaires internes, les collèges, les universités, et les conseils scolaires municipaux, et les Régimes de pensions du Canada et les Régime de rentes du Québec sont appelés l'administration publique. Enfin, le secteur du reste du monde est appelé secteur des non-résidents. Voir section IX.

23. Le secteur des ménages comprendra les ménages privés incluant les entreprises individuelles.

24. Actuellement dans les Comptes des revenus et dépenses, les revenus des ISBLSM sont inclus dans certaines composantes des revenus tandis que leurs dépenses sont incluses dans les dépenses personnelles en biens et services de consommation.

25. Système de comptabilité nationale 2008, chapitres 4 et 23, <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna2008.asp>



d'un producteur non marchand qui est contrôlé par l'administration publique²⁶, elle est classée dans le secteur des administrations publiques. Les autres producteurs non marchands sont classés dans le secteur des ISBLSM.

Les ISBLSM sont des producteurs non marchands dont l'objectif premier est de fournir des biens et des services gratuitement ou à des prix non économiquement significatifs à des ménages privés ou à l'ensemble de la communauté.

Définition opérationnelle

Dans la pratique, l'univers des ISBLSM est constitué en identifiant les institutions sans but lucratif ayant des activités au Canada qui ne sont pas classées dans le secteur des administrations publiques ou dans celui des sociétés. Une multitude de fichiers fiscaux et de systèmes de classification sont utilisés comme point de départ pour collecter des données sur les ISBLSM.

Les ISBLSM peuvent être caractérisées au moyen de la Classification internationale des organismes sans but lucratif (ICNPO), ou selon l'activité industrielle, à partir du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Par exemple, toutes les ISBLSM qui ont des activités dans les industries suivantes²⁷ font partie de l'univers des ISBLSM :

1. Services à l'enfance et à la jeunesse SCIAN 624110
2. Autres services individuels et familiaux SCIAN 624190
3. Services communautaires d'alimentation SCIAN 624210
4. Services communautaires d'hébergement SCIAN 624220
5. Services d'urgence et autres secours SCIAN 624230
6. Organismes religieux SCIAN 813110
7. Fondations et organismes de charité. SCIAN 813210
8. Organismes d'action sociale SCIAN 813310
9. Organisations civiques et amicales SCIAN 813410
10. Organisations syndicales. SCIAN 813930
11. Organisations politiques SCIAN 813940

Par ailleurs, les données économiques sur les ISBLSM peuvent être recueillies à partir de plusieurs dossiers fiscaux, dont les plus importants sont la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés et la Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif.

26. Les institutions sans but lucratif classées dans le secteur des administrations publiques au Canada se retrouvent dans tous les ordres de gouvernement. Voir le Guide du secteur public du Canada, numéro au catalogue 12-589 XWF.

27. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord—SCIAN Canada 2007. Numéro au catalogue 12-501.

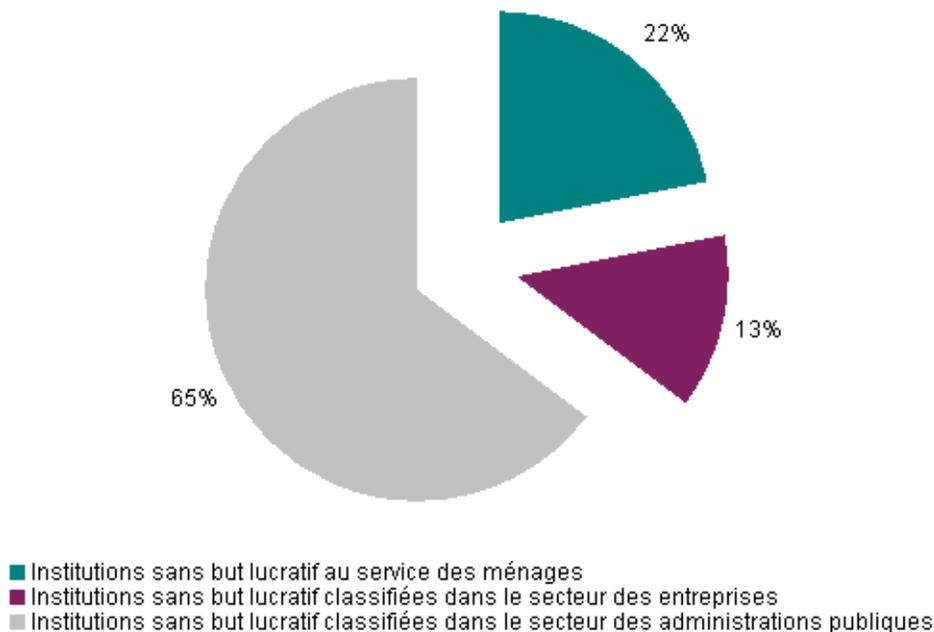


Profil économique des ISBLSM

Deuxième part en importance du PIB

Dans l'ensemble de l'activité économique des institutions sans but lucratif actives dans l'économie canadienne, les ISBLSM représentaient la deuxième part en importance du PIB en 2007, après les institutions sans but lucratif classées dans le secteur des administrations publiques, qui représentaient la part la plus importante du PIB (65 %).

Figure 21
Part du produit intérieur brut des institutions sans but lucratif, 2007



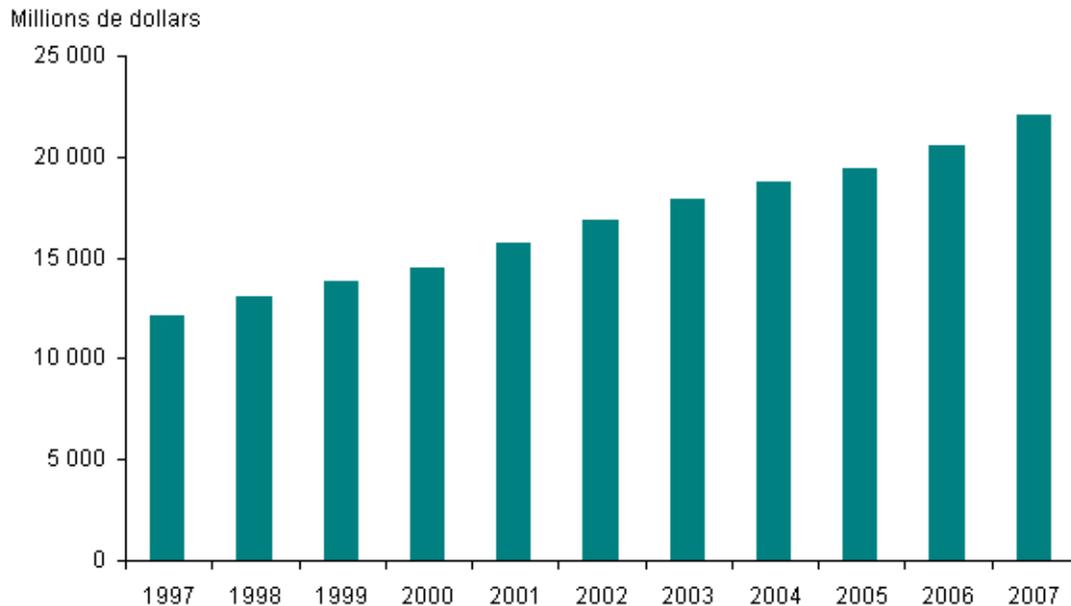
Les ISBLSM ont été à l'origine d'environ 22 % du PIB global des institutions sans but lucratif en 2007, et cette proportion est demeurée stable depuis 1997. Les institutions sans but lucratif classées dans le secteur des entreprises représentaient les 13 % qui restent du PIB en 2007.

Croissance du PIB liée aux ISBLSM

En 1997, l'activité économique des ISBLSM était évaluée à 12,1 milliards de dollars, tandis que les estimations les plus à jour pour 2007 évaluent le PIB à 22,1 milliards de dollars. La contribution des ISBLSM au PIB de l'ensemble de l'économie pour le Canada s'est maintenue autour de 1,5 % depuis le début de la collecte de données en 1997. La croissance du PIB liée aux ISBLSM s'est située dans une fourchette allant de 4,0 % en 2005 à 8,8 % en 2001. En 2007, le PIB du secteur des ISBLSM a augmenté de 7,6 %, troisième année de croissance la plus forte enregistrée pour l'ensemble de la période.



Figure 22
Produit intérieur brut du secteur sans but lucratif au service des ménages



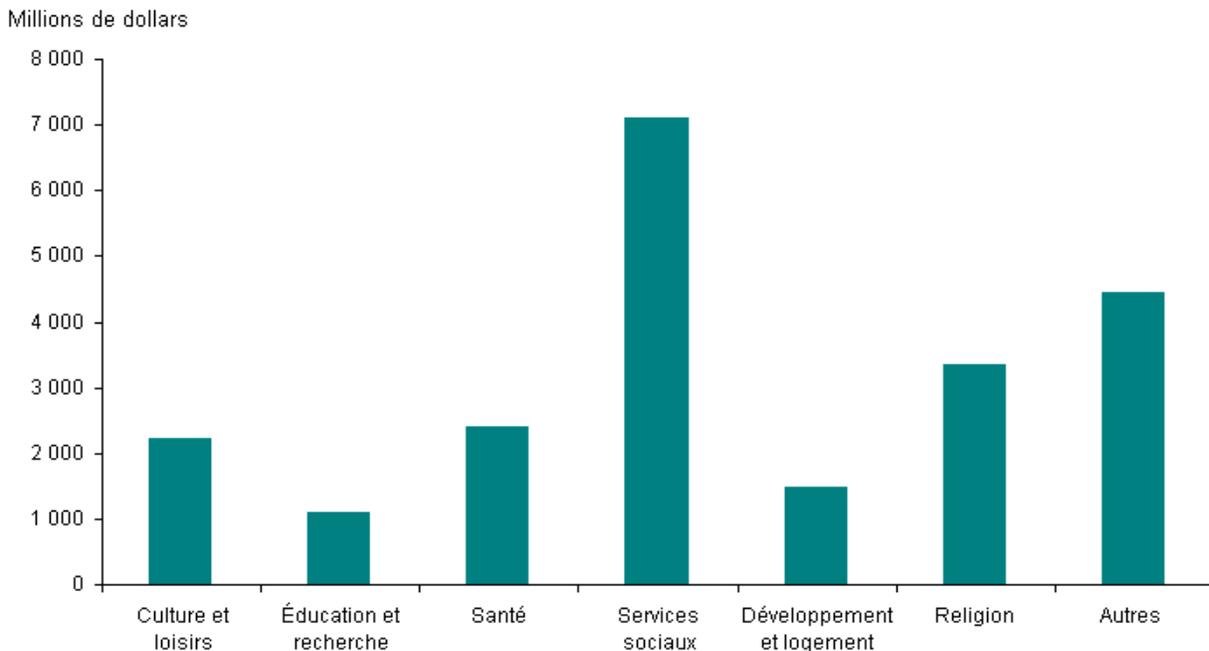
Biens et services des ISBLSM selon la classification ICNPO

Les institutions sans but lucratif au service des ménages fournissent des biens et des services dans de nombreux secteurs différents de l'économie. En 2007, les services sociaux²⁸ représentaient presque le tiers de l'activité économique des ISBLSM, c'est-à-dire principalement les services à l'enfance et à la jeunesse, les services individuels et familiaux et les services communautaires d'alimentation et d'hébergement. Ensemble, les services sociaux et les services de santé représentaient 43 % du PIB produit par les ISBLSM en 2007, et cette part est demeurée à peu près inchangée au cours de la période de onze ans. En outre, la valeur ajoutée des activités religieuses (15 %) et des activités culturelles et de loisirs (10 %) a contribué à l'activité économique des ISBLSM en 2007.

28. Les activités des institutions sans but lucratif sont classées en utilisant la Classification internationale des organismes sans but lucratif (ICNPO).



Figure 23
Produit intérieur brut des ISBLSM selon le domaine d'activité, 2007



Emploi et gains des ISBLSM²⁹

En 2007, le nombre d'emplois rémunérés dans le secteur des ISBLSM était estimé à environ 488 000, en hausse par rapport à 324 000 en 1997. En 2007, la rémunération du travail par emploi dans le secteur des ISBLSM a crû de 2,3 %, pour atteindre près de 40 000 dollars par année. Les heures hebdomadaires travaillées ont continué d'augmenter chaque année depuis 1997, affichant une croissance moyenne de 4,0 %. La croissance des heures hebdomadaires et la hausse du taux de rémunération horaire ont fait en sorte que la rémunération des salariés a augmenté de plus de 6,6 % en 2007.

Revenus et dépenses des ISBLSM

Les estimations des revenus et dépenses des ISBLSM peuvent fournir des renseignements spécifiques sur les sources de revenus, ainsi que sur l'utilisation des revenus pour les dépenses et autres débours. Les plus importantes sources de revenus pour les ISBLSM, au cours de la période de onze ans, ont été les recettes tirées de la vente de biens et services (38 %), suivies par les transferts gouvernementaux (24 %), et par les dons des ménages ou des entreprises (21 %).

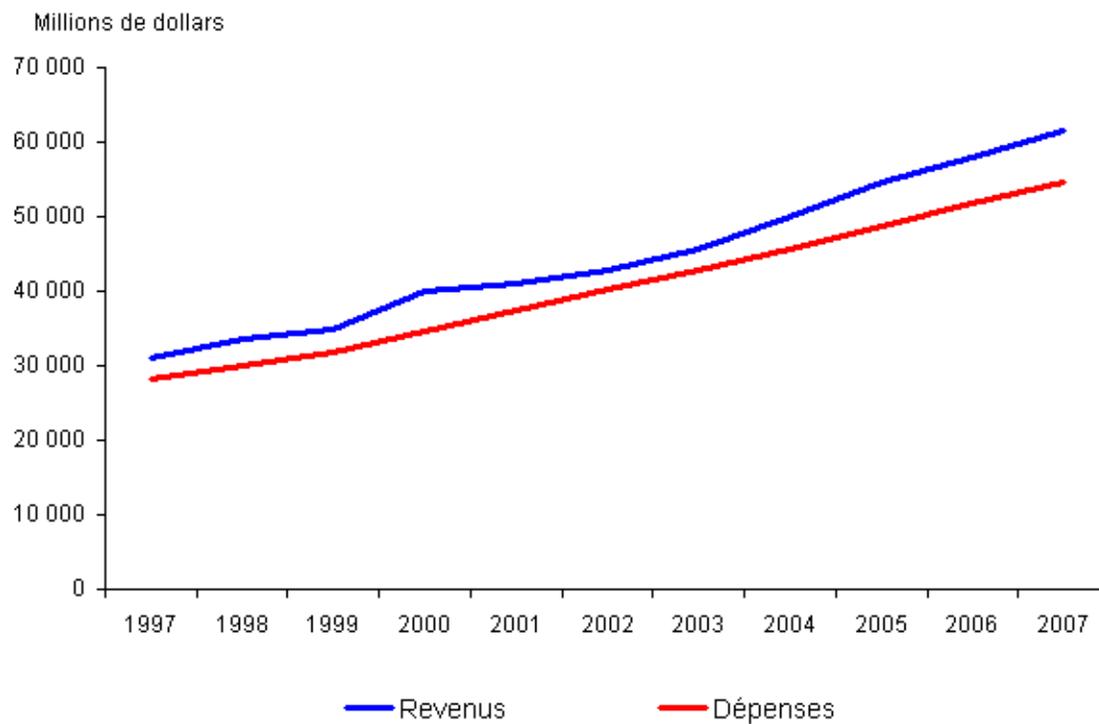
Le taux de croissance des revenus des ISBLSM a ralenti depuis le sommet atteint en 2004 (+9,7 %). Les dépenses n'ont pas augmenté aussi rapidement que les revenus, même si la croissance de la rémunération des salariés, dont font foi les salaires et traitements et le revenu supplémentaire du travail, est demeurée forte, affichant une hausse de 7,6 % en 2007. Par suite de la croissance plus lente des dépenses d'exploitation des ISBLSM et des transferts des ISBLSM à d'autres secteurs, l'épargne des ISBLSM³⁰ s'est maintenue au-dessus de 2 milliards de dollars depuis 2004.

29. Estimations de la productivité du travail, tableau CANSIM 383-0010.

30. L'épargne peut être utilisée pour acquérir des actifs financiers et non financiers ou pour réduire le passif. Le travail effectué jusqu'à maintenant n'inclut pas l'estimation d'un compte du capital et financier pour les ISBLSM dans lequel de telles transactions seraient enregistrées.



Figure 24
Revenus et dépenses du secteur sans but lucratif au service des ménages



VII. Résumé et conclusion

Non seulement les institutions sans but lucratif contribuent de façon importante au bien-être des Canadiens, elles sont également une force économique. Les estimations du compte satellite révèlent que la taille tant du secteur sans but lucratif de base que du secteur sans but lucratif global du Canada est supérieure à celle de certaines industries importantes, que l'on tienne compte ou non de la contribution des bénévoles dans l'évaluation.

L'activité économique dans le secteur sans but lucratif global est dominée par les hôpitaux, les universités et les collèges, qui sont classés dans le secteur des administrations publiques dans les statistiques des comptes nationaux de base. Les organismes généralement plus petits, qui composent le secteur sans but lucratif de base, œuvrent dans divers domaines et jouent un rôle de plus en plus important dans la société.

Au cours de la période de 1997 à 2007, l'activité économique dans les secteurs sans but lucratif, tant global que de base, a surpassé celle de l'économie dans son ensemble, le PIB dans le segment de base affichant en moyenne une croissance bien plus rapide. Par conséquent, en 2007, la part du segment de base du secteur sans but lucratif global avait augmenté.

Les organismes dans les groupes des services sociaux, du développement et du logement, de la culture et des loisirs et des organismes religieux ont représenté ensemble près des deux tiers de l'activité économique du secteur sans but lucratif de base en chacune des onze années. Au cours de la période, les grands groupes des services sociaux et du développement et du logement, ainsi que les groupes considérablement plus petits du droit, de la défense des intérêts et de la politique, des autres organismes d'enseignement et de recherche, des organismes internationaux, de bienfaisance et de l'environnement, ont affiché la croissance la plus rapide.

Les revenus des hôpitaux, des universités et des collèges, dont la presque totalité provient de deux sources seulement, à savoir les transferts gouvernementaux et les ventes de biens et de services, représentent la plus grande part des revenus du secteur sans but lucratif. La répartition des sources de revenus est demeurée étonnamment stable au cours de la période, mais les hôpitaux, les universités et les collèges ont reçu une plus grande part de leurs revenus sous forme de dons des ménages. La part des dons des particuliers reçue par les hôpitaux, les universités et les collèges a presque doublé au cours de la période.

Le secteur sans but lucratif de base compte sur un ensemble considérablement plus large de sources de revenus, les ventes de biens et de services venant en tête de liste. Même si les transferts des ménages sont demeurés l'apanage du segment de base, ces organismes tirent aussi des revenus significatifs des cotisations versées par les membres. La part fédérale des transferts des administrations publiques au secteur sans but lucratif de base a augmenté au cours de la période, tandis que la part provinciale a diminué, même si les administrations publiques provinciales sont restées, et de loin, les principaux fournisseurs de fonds publics au secteur sans but lucratif.

Les revenus du secteur sans but lucratif de base ont augmenté plus rapidement en moyenne que les revenus des hôpitaux, des universités et des collèges combinés. La performance du segment de base s'explique dans une large mesure par la croissance moyenne supérieure dans de nombreuses sources de revenus.

La rémunération des salariés était le poste de dépenses le plus important, particulièrement pour les hôpitaux, les universités et les collèges, tandis que les institutions sans but lucratif de base ont consacré comparativement une plus grande part de leurs ressources à l'achat de biens et services utilisés dans le processus de production. Au cours de la période de 1997 à 2007, la différence entre les revenus et les dépenses du secteur sans but lucratif s'est traduite par une épargne positive qui s'est concentrée dans des domaines d'activité particuliers.

Parmi toutes les institutions sans but lucratif au Canada, les ISBLSM représentent la deuxième part en importance du PIB, et celle-ci est demeurée stable depuis 1997. Le secteur des ISBLSM contribue pour 1,5 % au PIB global du Canada. Le PIB des ISBLSM est fortement concentré dans les domaines de la santé et des services sociaux,



de la religion, de la culture et des loisirs. Comme la croissance des dépenses des ISBLSM a ralenti au même rythme environ que la croissance des revenus des ISBLSM, l'épargne des institutions sans but lucratif au service des ménages est demeurée supérieure à 2 milliards de dollars pour chacune des quatre dernières années. L'épargne du secteur des ISBLSM a peut-être déjà été utilisée pour acquérir des actifs financiers et non financiers ou pour réduire son passif. Le développement futur d'un compte du capital et financier rendra compte de l'utilisation de l'épargne des ISBLSM.



VIII. Tableaux de données

Tableau 1 Comptes économiques : secteur sans but lucratif¹

Tableau CANSIM 3880001

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
millions de dollars								
Compte de production								
Production brute	100 490	109 089	117 401	125 410	134 646	142 265	151 513	160 808
Consommation intermédiaire	36 569	39 720	43 355	46 503	51 019	54 719	58 223	60 112
Produit intérieur brut aux prix de base	63 921	69 369	74 046	78 907	83 627	87 546	93 290	100 696
Rémunération des salariés	55 908	60 419	64 586	68 808	72 251	75 239	80 205	86 858
Impôts indirects nets sur facteurs de production	1 446	1 588	1 733	1 808	1 962	2 075	2 138	2 255
Provisions pour consommation de capital	4 433	4 862	5 190	5 362	5 837	6 362	6 790	7 364
Autre excédent d'exploitation	2 134	2 500	2 537	2 929	3 577	3 870	4 157	4 219
Compte des revenus et des dépenses								
Revenus	107 713	112 705	117 588	126 144	137 894	148 009	157 086	168 869
Ventes de biens et de services	33 117	36 147	38 878	42 152	46 360	49 741	51 689	54 149
Cotisations	7 194	8 080	8 733	9 019	9 930	10 807	11 851	12 413
Revenus de placements	3 353	3 155	2 648	3 177	3 419	3 898	4 508	4 956
Transferts courants								
En provenance des particuliers et des entreprises	9 195	8 193	8 339	8 708	10 092	11 191	12 721	12 767
En provenance des particuliers	6 553	6 676	7 034	7 382	8 250	9 118	10 312	10 504
En provenance des entreprises	2 642	1 517	1 305	1 326	1 842	2 073	2 409	2 263
En provenance des administrations publiques	54 854	57 130	58 990	63 088	68 093	72 372	76 317	84 584
Administration fédérale	3 199	3 489	3 830	3 889	4 756	5 138	4 333	5 386
Administrations provinciales	51 632	53 340	54 850	58 803	62 806	66 631	71 329	78 567
Administrations locales	23	301	310	396	531	603	655	631
Dépenses	99 492	108 107	116 484	124 503	133 284	140 931	150 389	159 790
Dépenses courantes brutes en biens et services	97 032	105 453	113 574	121 225	129 659	136 880	145 912	155 110
Transferts courants aux autres secteurs	2 460	2 654	2 910	3 278	3 625	4 051	4 477	4 680
Épargne (revenus moins dépenses)	8 221	4 598	1 104	1 641	4 610	7 078	6 697	9 079

1. Le revenu (la dépense) total(e) du secteur est égal à la somme des revenus (dépenses) figurant aux tableaux 2, 3 et 4 moins les transferts entre les organismes sans but lucratif.



Tableau 2 Comptes économiques : hôpitaux¹

Tableau CANSIM 3880001

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	millions de dollars							
Compte de production								
Production brute	39 040	42 450	45 377	48 702	51 212	53 623	57 386	62 701
Consommation intermédiaire	10 882	12 158	13 445	14 708	15 884	17 093	18 283	19 562
Produit intérieur brut aux prix de base	28 158	30 292	31 932	33 994	35 328	36 530	39 103	43 139
Rémunération des salariés	25 869	27 800	29 416	31 401	32 562	33 565	35 874	39 579
Impôts indirects nets sur facteurs de production	428	458	483	510	534	545	566	622
Provisions pour consommation de capital	1 861	2 034	2 033	2 083	2 232	2 420	2 663	2 938
Compte des revenus et des dépenses								
Revenus	39 603	40 827	42 767	46 306	49 600	52 612	55 642	61 197
Ventes de biens et de services	5 367	5 683	6 142	6 595	7 056	7 518	7 888	8 256
Revenus de placements	145	112	94	112	76	123	149	155
Transferts courants								
En provenance des particuliers et des entreprises	136	244	216	224	282	352	368	400
En provenance d'autres organismes sans but lucratif	335	402	556	590	735	929	964	1 052
En provenance des administrations publiques	33 620	34 386	35 759	38 785	41 451	43 690	46 273	51 334
Administrations provinciales	33 605	34 371	35 746	38 772	41 441	43 672	46 251	51 311
Administrations locales	15	15	13	13	10	18	22	23
Dépenses	38 609	42 191	45 027	48 444	50 861	53 301	57 230	62 418
Dépenses courantes brutes en biens et services	38 279	41 850	44 661	48 058	50 460	52 850	56 718	61 882
Transferts courants aux autres secteurs	330	341	366	386	401	451	512	536
Épargne (revenus moins dépenses)	994	-1 364	-2 260	-2 138	-1 261	-689	-1 588	-1 221

1. Les hôpitaux comprennent les établissements de soins pour bénéficiaires internes.



Tableau 3 Comptes économiques : universités et collèges

Tableau CANSIM 3880001

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
millions de dollars								
Compte de production								
Production brute	18 996	20 616	22 201	23 744	25 138	26 934	28 432	30 169
Consommation intermédiaire	5 212	5 843	6 226	6 621	6 899	7 522	7 878	8 201
Produit intérieur brut aux prix de base	13 784	14 773	15 975	17 123	18 239	19 412	20 554	21 968
Rémunération des salariés	12 332	13 192	14 247	15 344	16 310	17 350	18 337	19 537
Impôts indirects nets sur facteurs de production	230	248	261	249	297	311	325	347
Provisions pour consommation de capital	1 222	1 333	1 467	1 530	1 632	1 751	1 892	2 084
Compte des revenus et des dépenses								
Revenus	19 611	21 078	21 611	23 554	25 797	27 419	29 306	31 944
Ventes de biens et de services	6 293	6 926	7 637	8 385	9 093	9 590	10 022	10 401
Revenus de placements	605	460	394	667	706	764	916	963
Transferts courants								
En provenance des particuliers et des entreprises	890	967	1 046	1 140	1 229	1 303	1 382	1 540
En provenance des particuliers	582	634	654	718	775	822	872	971
En provenance des entreprises	308	333	392	422	454	481	510	569
En provenance d'autres organismes sans but lucratif	710	841	787	831	899	953	1 012	1 124
En provenance des administrations publiques	11 113	11 884	11 747	12 531	13 870	14 809	15 974	17 916
Administration fédérale	1 031	1 313	1 135	1 159	1 508	1 423	1 481	1 580
Administrations provinciales	10 074	10 563	10 604	11 364	12 354	13 378	14 485	16 328
Administrations locales	8	8	8	8	8	8	8	8
Dépenses	19 466	21 223	22 900	24 600	26 083	27 903	29 460	31 337
Dépenses courantes brutes en biens et services	18 433	20 080	21 627	23 132	24 480	26 192	27 656	29 509
Transferts courants aux autres secteurs	1 033	1 143	1 273	1 468	1 603	1 711	1 804	1 828
Épargne (revenus moins dépenses)	145	-145	-1 289	-1 046	-286	-484	-154	607



Tableau 4 Comptes économiques : secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges

Tableau CANSIM 3880001

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
millions de dollars								
Compte de production								
Production brute	42 454	46 023	49 823	52 964	58 296	61 708	65 695	67 938
Consommation intermédiaire	20 475	21 719	23 684	25 174	28 236	30 104	32 062	32 349
Produit intérieur brut aux prix de base	21 979	24 304	26 139	27 790	30 060	31 604	33 633	35 589
Rémunération des salariés	17 707	19 427	20 923	22 063	23 379	24 324	25 994	27 742
Impôts indirects nets sur facteurs de production	788	882	989	1 049	1 131	1 219	1 247	1 286
Provisions pour consommation de capital	1 350	1 495	1 690	1 749	1 973	2 191	2 235	2 342
Autre excédent d'exploitation	2 134	2 500	2 537	2 929	3 577	3 870	4 157	4 219
Compte des revenus et des dépenses								
Revenus	49 544	52 043	54 553	57 705	64 131	69 860	74 114	77 904
Ventes de biens et de services	21 457	23 538	25 099	27 172	30 211	32 633	33 779	35 492
Cotisations	7 194	8 080	8 733	9 019	9 930	10 807	11 851	12 413
Revenus de placements	2 603	2 583	2 160	2 398	2 637	3 011	3 443	3 838
Transferts courants								
En provenance des particuliers et des entreprises	8 169	6 982	7 077	7 344	8 581	9 536	10 971	10 827
En provenance des particuliers	5 903	5 920	6 272	6 552	7 334	8 120	9 256	9 333
En provenance des entreprises	2 266	1 062	805	792	1 247	1 416	1 715	1 494
En provenance des administrations publiques	10 121	10 860	11 484	11 772	12 772	13 873	14 070	15 334
Administration fédérale	2 168	2 176	2 695	2 730	3 248	3 715	2 852	3 806
Administrations provinciales	7 953	8 406	8 500	8 667	9 011	9 581	10 593	10 928
Administrations locales	0	278	289	375	513	577	625	600
Dépenses	42 462	45 936	49 900	52 879	57 974	61 609	65 674	68 211
Dépenses courantes brutes en biens et services	40 320	43 523	47 286	50 035	54 719	57 838	61 538	63 719
Transferts courants aux autres organismes sans but lucratif	1 045	1 243	1 343	1 420	1 634	1 882	1 975	2 176
Transferts courants aux autres secteurs	1 097	1 170	1 271	1 424	1 621	1 889	2 161	2 316
Épargne (revenus moins dépenses)	7 082	6 107	4 653	4 826	6 157	8 251	8 440	9 693



Tableau 5 Revenu du secteur sans but lucratif, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	millions de dollars							
Culture et loisirs	7 287	7 851	8 287	8 815	9 576	10 160	10 431	11 391
Éducation et recherche	21 077	22 657	23 498	25 767	28 105	29 808	31 649	34 439
Santé	41 131	42 239	44 111	47 280	50 856	54 097	57 057	62 714
Services sociaux	7 653	8 559	9 286	10 160	10 860	11 427	11 767	12 607
Environnement	609	697	695	757	805	825	881	983
Développement et logement	7 093	7 495	8 083	8 803	9 799	11 132	12 210	12 857
Droit, défense des intérêts et politique	800	764	844	913	1 100	1 270	1 313	1 355
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	4 634	3 187	2 970	3 123	3 682	4 932	6 439	5 756
Organismes internationaux	1 121	1 182	1 303	1 436	1 523	1 724	1 872	1 880
Religion	6 371	6 523	6 667	6 855	7 191	7 535	7 610	8 062
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	5 769	6 765	7 034	6 757	7 324	7 818	8 301	8 492
Autres domaines d'activité	4 168	4 786	4 810	5 478	7 073	7 281	7 556	8 333
Total	107 713	112 705	117 588	126 144	137 894	148 009	157 086	168 869

Tableau 6 Revenu du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	millions de dollars							
Culture et loisirs	7 287	7 851	8 287	8 815	9 576	10 160	10 431	11 391
Éducation et recherche	2 176	2 453	2 673	3 045	3 207	3 342	3 356	3 619
Santé	2 814	2 821	2 966	2 749	3 256	3 733	3 782	4 102
Services sociaux	6 702	7 519	8 220	8 975	9 594	10 107	10 366	11 074
Environnement	609	697	695	757	805	825	881	983
Développement et logement	7 093	7 495	8 083	8 803	9 799	11 132	12 210	12 857
Droit, défense des intérêts et politique	800	764	844	913	1 100	1 270	1 313	1 355
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	4 634	3 187	2 970	3 123	3 682	4 932	6 439	5 756
Organismes internationaux	1 121	1 182	1 303	1 436	1 523	1 724	1 872	1 880
Religion	6 371	6 523	6 667	6 855	7 191	7 535	7 610	8 062
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	5 769	6 765	7 034	6 757	7 324	7 818	8 301	8 492
Autres domaines d'activité	4 168	4 786	4 811	5 477	7 074	7 282	7 553	8 333
Total	49 544	52 043	54 553	57 705	64 131	69 860	74 114	77 904



Tableau 7 Produit intérieur brut aux prix de base du secteur sans but lucratif, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	millions de dollars							
Culture et loisirs	2 590	2 808	3 059	3 300	3 432	3 607	3 765	4 005
Éducation et recherche	14 762	15 882	17 190	18 390	19 598	20 830	22 043	23 516
Santé	29 145	31 231	32 879	34 964	36 418	37 659	40 359	44 503
Services sociaux	5 925	6 669	7 249	7 790	8 018	8 325	8 807	9 430
Environnement	294	323	354	371	381	390	416	458
Développement et logement	3 870	4 207	4 425	4 835	5 580	6 193	6 678	6 967
Droit, défense des intérêts et politique	377	402	436	486	527	543	605	680
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	476	534	586	621	650	693	735	835
Organismes internationaux	177	194	209	223	242	259	273	303
Religion	2 653	2 804	2 965	3 044	3 133	3 182	3 232	3 349
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	1 772	2 233	2 414	2 251	2 462	2 574	2 782	2 943
Autres domaines d'activité	1 880	2 082	2 280	2 632	3 186	3 291	3 595	3 707
Total	63 921	69 369	74 046	78 907	83 627	87 546	93 290	100 696

Tableau 8 Produit intérieur brut aux prix de base du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, selon le domaine d'activité principal

Tableau CANSIM 3880002

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	millions de dollars							
Culture et loisirs	2 590	2 808	3 059	3 300	3 432	3 607	3 765	4 005
Éducation et recherche	978	1 109	1 216	1 267	1 360	1 418	1 489	1 548
Santé	1 793	1 826	1 862	1 961	2 112	2 206	2 408	2 625
Services sociaux	5 119	5 782	6 334	6 799	6 997	7 248	7 654	8 170
Environnement	294	323	354	371	381	390	416	458
Développement et logement	3 870	4 207	4 425	4 835	5 580	6 193	6 678	6 967
Droit, défense des intérêts et politique	377	402	436	486	527	543	605	680
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	476	534	586	621	650	693	735	835
Organismes internationaux	177	194	209	223	242	259	273	303
Religion	2 653	2 804	2 965	3 044	3 133	3 182	3 232	3 349
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	1 772	2 233	2 414	2 251	2 462	2 574	2 782	2 943
Autres domaines d'activité	1 880	2 082	2 279	2 632	3 184	3 291	3 596	3 706
Total	21 979	24 304	26 139	27 790	30 060	31 604	33 633	35 589



IX. Cadre conceptuel

Le Système de comptabilité nationale

Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* a été élaboré dans le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada (SCN). Le SCN est un système complet d'intégration des statistiques économiques, qui en assure l'exhaustivité, l'uniformité et la comparabilité d'un pays à l'autre au fil du temps. La statistique du Système de comptabilité nationale qui est probablement la mieux connue est le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la valeur totale, sans double compte, des biens et des services produits dans l'économie.

Les comptes nationaux du Canada ont toujours rendu compte des opérations monétaires des organismes sans but lucratif, mais ces opérations n'étaient pas explicitement mentionnées dans les données qui ont été publiées. Les lignes directrices internationales pour la comptabilité nationale recommandent de produire des données pour un ensemble limité d'organismes sans but lucratif dans les statistiques types des comptes nationaux. Ce sous-ensemble s'appelle les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)³¹. Comme c'est le cas dans bien d'autres pays, cette recommandation n'a pas été mise en œuvre au Canada, et les ISBLSM sont actuellement intégrées au secteur des particuliers et des entreprises individuelles dans la Comptabilité nationale du Canada. Conformément aux lignes directrices internationales, d'autres organismes sans but lucratif sont intégrés aux secteurs des administrations publiques et des sociétés, selon leurs caractéristiques. En règle générale, les institutions sans but lucratif (ISBL) sont classées dans le secteur des administrations publiques si elles ont des liens importants avec les administrations publiques et reçoivent un financement public important. Ces organismes entrent dans le secteur des sociétés si leur objectif est de répondre aux besoins des sociétés et s'ils recouvrent la majorité de leurs coûts par leurs ventes sur le marché³².

Comptes satellites et cadre central du SCN

Outre qu'elles recommandent un cadre type et polyvalent pour l'établissement de statistiques économiques, les lignes directrices du SCN permettent l'élaboration de « comptes satellites ». Les comptes satellites sont des cadres de comptabilité distincts qui augmentent la capacité d'analyse des comptes nationaux dans des domaines d'intérêt particuliers, sans perturber ni surcharger le cadre central du SCN. Ils maintiennent des liens solides avec le cadre central, mais confèrent la souplesse permettant d'introduire d'autres concepts ou systèmes de classification plus appropriés pour un domaine particulier. Étant donné qu'un lien solide est maintenu avec le cadre central, les estimations du compte satellite sont entièrement comparables aux agrégats économiques types, comme le PIB.

Le travail d'élaboration des lignes directrices internationales pour les comptes satellites des organismes sans but lucratif a été entrepris grâce à l'initiative du *Center for Civil Society Studies* de l'Université Johns Hopkins, qui a collaboré étroitement avec la Division de la statistique des Nations Unies. Ces lignes directrices sont désormais publiées dans le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale*³³.

De concert avec 10 autres pays et de nombreux experts internationaux, Statistique Canada a contribué à la production du Manuel dans le cadre du *Global Nonprofit Information System Project*. Le Canada compte parmi les premiers pays à le mettre en œuvre.

31. Voir *Système de comptabilité nationale*, 1993.

32. Dans le SCN 2008, les ISBL sont alloués au secteur des sociétés si elles fournissent des services aux sociétés dont la production est vendue aux sociétés concernées ou encore si elles fournissent des services aux ménages privés à des prix économiquement significatifs.

33. Voir le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale*, Nations Unies (2003).



Conformément à la recommandation du *Manuel, le Compte satellite canadien des institutions sans but lucratif et du bénévolat* recense des ISBL dans tous les secteurs de l'économie. Un ensemble de comptes économiques est établi pour l'ensemble du secteur sans but lucratif, selon le modèle présenté dans le tableau ci-dessous.

Figure 25
Organismes sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale¹

Unité de type institutionnel	Secteurs du SCN du Canada			Secteur sans but lucratif
	Sociétés privées et entreprises publiques	Administrations publiques	Particuliers et entreprises non constituées en société	
Sociétés	C
Unités gouvernementales	...	G
Ménages	H	...
Organismes sans but lucratif	N1	N2	N3	N = $\sum N_i$

1. Pour des informations additionnelles, voir le *Guide des comptes des revenus et dépenses*, n° 13-017-X au catalogue, section Dimension des secteurs institutionnels du SCNC-les Comptes des revenus et dépenses à la page 28.

Définition du secteur sans but lucratif

La définition internationale du secteur sans but lucratif adoptée pour le compte satellite canadien est fondée sur plusieurs critères structurels et opérationnels. Le secteur est composé d'organismes qui présentent les caractéristiques suivantes :

- 1 *Il s'agit d'organismes* : Ils sont institutionnalisés dans une certaine mesure;
- 2 *Ils sont sans but lucratif et sans répartition des profits* : Leur principale raison d'être n'est pas de réaliser des profits et ils ne remettent pas les profits réalisés aux propriétaires ou aux directeurs;
- 3 *De par leur statut organisationnel, ils sont distincts du gouvernement* : Ils ne font pas partie de l'appareil gouvernemental et n'exercent pas de pouvoirs gouvernementaux en soi;
- 4 *Ils sont autogérés* : Ils ont la capacité de contrôler leurs activités et ne sont pas sous le contrôle effectif d'une autre entité;
- 5 *Ils garantissent la liberté d'adhésion et de contributions* : L'adhésion à l'organisme et les contributions de temps et d'argent ne peuvent être exigées par une loi et ne constituent pas une condition pour en devenir membre.

Parce qu'elle se veut transférable entre pays n'ayant pas les mêmes structures politiques, sociales et juridiques, cette définition ne limite pas le secteur sans but lucratif au cadre de fiscalité ou de réglementation du Canada régissant les organismes de bienfaisance enregistrés, les institutions sans but lucratif ou les sociétés exonérées d'impôt. Le secteur ainsi défini déborde aussi la conception commune du secteur de bienfaisance ou de philanthropie, englobant une vaste gamme d'organismes, qui vont des banques alimentaires aux clubs sportifs, aux organisations de membres et aux associations corporatives, en passant par les organismes de défense des intérêts et les groupes religieux. Le secteur comprend aussi de grands fournisseurs de services dans les domaines de la santé et de l'éducation, tels les hôpitaux et les universités.



X. Méthodologie d'estimation

Le Système de comptabilité nationale (SCN) constitue un cadre puissant d'intégration pour les statistiques économiques sur le secteur sans but lucratif. Il existe une vaste gamme de sources de données sur les dimensions clés des organismes sans but lucratif canadiens, et il est possible de les combiner et de les intégrer dans un cadre du SCN pour produire les estimations du compte satellite. La comparaison de sources multiples de données dans un système de comptabilité complet et cohérent contribue à améliorer la qualité des données et permet d'exploiter à fond toutes les données sources disponibles.

Les comptes économiques types pour le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* exploitent à fond les fichiers administratifs (données fiscales) pour établir des estimations, alors que d'autres sources sont utilisées pour des segments clés du secteur sans but lucratif ou pour des variables particulières du compte.

Comptes économiques types

L'établissement de statistiques de comptabilité nationale ayant trait aux organismes sans but lucratif canadiens a nécessité la mise sur pied d'une importante infrastructure pour intégrer des fichiers administratifs multiples et d'autres sources. Au Canada, il n'existe aucune source complète et centralisée de données administratives sur les organismes sans but lucratif. On retrouve plutôt ces données dans divers fichiers de données, dont aucun n'est exhaustif et dont chacun, pris individuellement, comporte des limitations importantes. Ces fichiers englobent les organismes de bienfaisance enregistrés (le fichier de données des T3010), les organismes sans but lucratif (le fichier des T1044), les sociétés exonérées d'impôt (selon les déclarations de revenus des sociétés T2 et l'Index général des renseignements financiers (IGRF)), et les organismes du secteur public ayant droit à des remboursements de la taxe sur les produits et services (le fichier des remboursements de TPS aux organismes du secteur public).

L'Agence du revenu du Canada communique des fichiers administratifs renfermant des déclarations fiscales, sous forme de données brutes non validées. Statistique Canada en effectue le traitement, la validation et l'imputation, puis les fusionne et en élimine les doubles grâce à un identificateur exclusif (le Numéro d'entreprise attribué dans le régime fiscal canadien). Les codes d'industrie sont attribués d'après le Registre des entreprises de Statistique Canada et les traitements et salaires pour chaque employeur sont obtenus du fichier de données T4 État de la rémunération payée. On peut retrouver les ISBL supplémentaires qui ne figurent pas dans les autres fichiers administratifs dans le fichier des T4 grâce à leur code d'industrie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Cette infrastructure, qui est désormais en place, permet de filtrer l'ensemble de l'univers des enregistrements pour éliminer certaines catégories d'organismes qui n'appartiennent pas au secteur sans but lucratif. Voici des exemples d'organismes qui figurent dans les dossiers administratifs du fait de leur statut juridique ou d'exonération d'impôt mais qui sont hors du champ de l'univers des organismes sans but lucratif selon la définition internationale : écoles primaires et secondaires et conseils scolaires publics, municipalités et organismes municipaux, organismes des administrations publiques fédérale et provinciales, organismes des gouvernements des Premières Nations, caisses de retraite, entreprises commerciales d'État et autres organismes à but lucratif qui peuvent être exonérés d'impôt.

Cet univers des dossiers administratifs d'organismes sans but lucratif et les renseignements financiers qui y sont associés sont exploités à fond pour établir des estimations portant sur certaines variables dans l'ensemble des comptes économiques types. Dans plusieurs cas particuliers, toutefois, soit pour des variables particulières soit pour des segments clés de l'univers des organismes sans but lucratif, il existe d'autres sources possibles. Les cas les plus importants sont résumés ci-après. En règle générale, les éléments du compte satellite qui ne sont pas



énumérés ici sont estimés à l'aide de l'univers des enregistrements fiscaux des organismes sans but lucratif, qui est présenté plus haut.

Variables particulières

Transferts (dons) en provenance des particuliers : La partie des transferts des particuliers justifiée de reçus est intégrée du point de vue du payeur à l'aide des déclarations de revenus des particuliers (le fichier de données des T1), tandis que la partie non justifiée de reçus d'impôt est fondée sur les renseignements obtenus auprès d'organismes sans but lucratif.

Transferts en provenance des administrations publiques : Établis du point de vue du payeur à l'aide des renseignements sur les comptes publics des gouvernements fédéral et provinciaux, des enquêtes auprès des municipalités et des états financiers des municipalités.

Transferts en provenance de sociétés : Selon les dons consignés dans les déclarations de revenus des sociétés. Il est important de noter que seules sont incluses les sommes déclarées en tant que dons. Toute autre forme de soutien à un organisme sans but lucratif déclarée comme dépense d'entreprise est exclue, étant donné qu'on ne peut la différencier des autres dépenses d'entreprise.

Segments du secteur sans but lucratif

Hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes : Des comptes détaillés et complets pour les hôpitaux et les établissements publics de soins pour bénéficiaires internes sont établis et intégrés au sous-secteur de la santé des administrations provinciales dans le SCN canadien. L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada recueillent des renseignements financiers par recensement sur les hôpitaux et les établissements de soins pour bénéficiaires internes; ces renseignements servent de base pour ces estimations.

Universités et collèges : Des comptes détaillés et complets pour les universités et les collèges sont établis et intégrés au sous-secteur de l'éducation des administrations provinciales dans le SCN canadien. Les estimations sont fondées sur des enquêtes par recensement menées par le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada.

Écoles primaires et secondaires : Le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada établit des statistiques financières détaillées et complètes sur les écoles privées, les écoles primaires et secondaires sans but lucratif³⁴.

Syndicats : Les cotisations syndicales (figurant en tant que cotisations) sont déclarées sur l'État de la rémunération payée (T4) et cela forme la base des estimations du compte satellite.

Partis politiques : Les cotisations et les dépenses des partis politiques sont établies directement à partir des états financiers publics des partis politiques fédéraux et provinciaux.

34. Tel que déjà mentionné, le compte satellite exclut les écoles primaires et secondaires publiques puisqu'elles sont hors du champ de l'univers du secteur sans but lucratif. Seules les écoles privées sans but lucratif en font partie.



Classification selon le domaine d'activité principal

Les estimations du compte satellite sont classées selon le domaine d'activité principal en fonction de la classification internationale des organismes sans but lucratif. Cette classification a été élaborée dans le cadre du projet comparatif du secteur sans but lucratif de l'Université Johns Hopkins, lorsqu'on a constaté que les systèmes de classification des activités économiques n'étaient pas suffisamment détaillés pour bien saisir l'activité du secteur sans but lucratif. On trouvera à l'annexe B une description complète du système de classification international des organismes sans but lucratif.



Annexe A - Rapprochement du compte satellite et de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Il arrive fréquemment que Statistique Canada procède à une analyse comparative de données complémentaires tirées d'autres sources. Il s'agit là d'une mesure parmi tant d'autres permettant de garantir des normes élevées de qualité des données.

L'*Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles* (ENONB) est une toute première enquête portant sur les organismes sans but lucratif et bénévoles au Canada. Elle fournit des données sur des caractéristiques clés tels que les secteurs d'activité de ces organismes, les populations qu'ils desservent ainsi que les ressources financières et humaines qu'ils emploient. L'enquête sert aussi à recueillir de l'information sur les défis que doivent relever les organismes pour réaliser leur mandat.

Une analyse exhaustive de rapprochement a été menée pour s'assurer que l'information financière recueillie sur l'ENONB était conforme aux estimations établies dans le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*. Du point de vue de l'ENONB, cette analyse était importante pour valider les organismes retenus dans l'échantillon de l'enquête. L'analyse a en outre permis de s'assurer que l'univers couvert par l'ENONB s'accordait avec les concepts internationaux en la matière.

Du point de vue du compte satellite, l'analyse de rapprochement a permis d'étendre le champ d'observation pour certains types d'organismes qui n'étaient pas bien représentés dans les sources de données utilisées pour compiler les estimations. Puisque les organismes non couverts étaient généralement de moindre envergure, les répercussions sur le poids financier étaient peu importantes. En effet, elles représentaient une augmentation d'environ 2,2 milliard de dollars (2,2 %) du produit intérieur brut pour le secteur sans but lucratif, et une augmentation des revenus de 4,0 milliards de dollars (2,4 %) pour 2007. Les ajustements de couverture quant au champ d'observation étaient concentrés essentiellement dans le groupe de la culture et des loisirs, suivi des groupes des services sociaux et des intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat.

Il n'a pas été possible d'établir un rapprochement complet entre les estimations du compte satellite et celles de l'ENONB; il existe toujours des différences entre les deux ensembles de données. Ces différences sont attribuables à de nombreux facteurs, entre autres les différences par rapport aux périodes de référence, aux concepts et aux méthodes ainsi qu'aux procédures de classification. En outre, il existe toujours des différences pour ce qui est de l'univers et du champ d'observation dans certains domaines particuliers³⁵. Toutefois, grâce à l'analyse de rapprochement, les conclusions générales qui se dégagent des deux programmes, pour ce qui est de la taille et de la portée du secteur sans but lucratif sur le plan économique, concordent dans une large mesure.

35. Par exemple, l'ENONB a retenu, dans son champ d'observation, certains musées et galeries d'art, alors que les estimations du compte satellite n'englobent pas ces organismes. En revanche, les estimations du compte satellite présente une couverture plus complète des hôpitaux, des universités et des collèges car elles ne se limitent pas aux établissements de cette catégorie qui sont enregistrés en tant qu'organismes de bienfaisance ou qui sont constitués en société sans but lucratif.



Annexe B - La classification internationale des organismes sans but lucratif

Les institutions sans but lucratif dans le compte satellite sont classés selon le domaine d'activité principal selon la classification internationale des organismes sans but lucratif. Il s'agit du système de classification recommandé dans le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale* des Nations Unies. Ce système de classification regroupe les organismes en 12 grands groupes d'activité, dont un groupe général « Domaines d'activité non classifiés ailleurs ». Ces 12 grands groupes d'activité sont subdivisés en 24 sous-groupes. Les estimations du compte satellite correspondent à chacun des grands groupes. Ces derniers sont décrits ci-après.

Groupe 1 : Culture et loisirs

Médias et communications. Production et diffusion d'information et de communications; comprennent les stations de radio et de télévision; l'édition de livres, de revues, de journaux et de bulletins d'information; la production cinématographique; les bibliothèques.

Arts visuels, architecture, céramique. Production, diffusion et exposition d'œuvres d'art visuel et d'architecture; comprend la sculpture, les sociétés photographiques, la peinture, le dessin, les centres de design et les associations architecturales.

Arts d'interprétation. Centres d'arts d'interprétation, compagnies et associations d'arts d'interprétation; comprend les compagnies de théâtre, de danse, de ballet, d'opéra, les orchestres, les chorales et les ensembles musicaux.

Sociétés historiques, littéraires et humanistes. Promotion et appréciation des lettres et des sciences humaines, préservation des artefacts historiques et culturels, et commémoration des événements historiques; comprend les sociétés historiques, de poésie et littéraires, les associations linguistiques, les sociétés de promotion de la lecture, les monuments aux morts de même que les fonds et associations commémoratifs.

Musées. Musées généraux et spécialisés des domaines de l'art, de l'histoire, des sciences, de la technologie et de la culture.

Zoos et aquariums.

Sports. Services et événements de sport amateur, d'entraînement, de conditionnement physique et de compétition sportive; comprend les centres de conditionnement physique et de mieux-être.

Clubs de loisirs et clubs sociaux. Installations et services de loisirs aux particuliers et aux collectivités; comprend les associations de terrains de jeu, les clubs sportifs, les clubs d'hommes et de femmes, les clubs de tourisme et les clubs de loisirs.

Associations philanthropiques. Organismes de membres qui fournissent des services aux membres et aux collectivités locales comme les Lions, Zonta International, le Club Rotary et les Kiwanis.

Groupe 2 : Éducation et recherche

Enseignement élémentaire, primaire et secondaire. Enseignement aux niveaux élémentaire, primaire et secondaire; comprend les organismes préscolaires autres que les garderies.

Enseignement supérieur. Enseignement supérieur, menant à des grades universitaires; comprend les universités, les écoles de gestion des affaires, les facultés de droit et les facultés de médecine.



Écoles de formation professionnelle et technique. Formation technique et professionnelle spécifiquement axée sur l'obtention d'un emploi; comprend les écoles de métiers, la formation parajuridique et les écoles de secrétariat.

Éducation des adultes et éducation permanente. Établissements offrant de l'enseignement et de la formation qui complètent le système d'éducation officiel; comprend les écoles de formation continue, les écoles d'études par correspondance et les écoles du soir ainsi que les programmes parrainés d'alphabétisation et de lecture.

Recherche médicale. Recherche dans le domaine de la médecine; comprend la recherche sur des maladies, des troubles ou des disciplines médicales spécifiques.

Sciences et technologie. Recherche en sciences physiques et de la vie ainsi qu'en ingénierie et en technologie.

Sciences sociales, études politiques. Recherche et analyse dans le domaine des sciences sociales et de la science politique.

Groupe 3 : Santé

Hôpitaux. Principalement les soins et les traitements médicaux pour les patients hospitalisés.

Rééducation. Soins de santé pour les patients hospitalisés et thérapie de réadaptation pour les personnes atteintes de déficiences physiques imputables à une lésion, à un défaut génétique ou à une maladie et nécessitant des traitements de longue durée en physiothérapie ou des formes semblables de soins.

Maisons de soins infirmiers. Soins de convalescence aux patients en milieu hospitalier; soins en établissement et services de santé primaires; comprend les foyers pour personnes âgées fragiles et les maisons de soins infirmiers pour personnes souffrant d'un handicap grave.

Hôpitaux psychiatriques. Soins et traitements en milieu hospitalier pour les malades mentaux.

Traitement des maladies mentales. Traitement en service externe pour les personnes souffrant de troubles psychiques; comprend les centres communautaires de santé mentale et les foyers de transition.

Intervention en cas de crise. Services et consultations externes pour les cas de maladies mentales aiguës; comprend la prévention du suicide et l'aide aux victimes d'agressions et d'abus.

Santé publique et éducation au mieux-être. Promotion de la santé publique et éducation en santé; comprend le dépistage de risques éventuels pour la santé, la formation en premiers soins et les services de premiers soins ainsi que les services de planification familiale.

Traitement sanitaire, principalement en service externe. Organismes qui assurent des services de santé principalement en service externe, p. ex. les cliniques de santé et les centres de vaccination.

Services médicaux de réadaptation. Soins thérapeutiques en service externe; comprend les centres de cure naturelle, les cours de yoga et les centres de physiothérapie.

Services médicaux d'urgence. Services aux personnes nécessitant des soins immédiats; comprend les services ambulatoires et les soins d'urgence paramédicaux, les programmes de traumatologie, les programmes de dernier recours et les services d'ambulance.



Groupe 4 : Services sociaux

Protection de l'enfance, services à l'enfance et garderies. Services aux enfants, services d'adoption, centres de développement de l'enfant et placements en famille d'accueil; comprend les centres de soins aux bébés et les garderies.

Services à la jeunesse et protection de la jeunesse. Services à la jeunesse; comprend les services de prévention de la délinquance, la prévention de la grossesse chez les adolescentes, la prévention du décrochage scolaire, les centres et clubs de jeunes ainsi que les programmes d'emploi pour les jeunes; comprend les YMCA, YWCA, Scouts, Guides ainsi que les Grands frères et les Grandes sœurs.

Services à la famille. Comprend l'initiation à la vie familiale et l'éducation des parents, les agences et services pour chefs de famille monoparentale ainsi que les refuges et les services pour les victimes de violence familiale.

Services aux personnes handicapées. Comprend les foyers autres que les maisons de soins infirmiers, les services de transport, les services de loisirs et d'autres services spécialisés.

Services aux personnes âgées. Organismes qui fournissent des soins gériatriques; comprend les services à domicile, les services d'aides familiales, les services de transport, les services de loisirs, les programmes de repas et les autres services destinés aux personnes âgées (ne comprend pas les maisons de soins infirmiers).

Services d'entraide et autres services sociaux personnels. Programmes et services d'entraide et de développement personnel; comprend les groupes de soutien, les services de consultation personnelle ainsi que les services de conseillers en crédit et en gestion des finances personnelles.

Prévention et intervention en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Organismes dont l'objectif est de prévenir et de prévoir les catastrophes, d'intervenir lorsqu'elles se produisent et d'en atténuer les effets; sensibiliser les personnes, les éduquer ou les préparer autrement à composer avec les répercussions des catastrophes, ou à secourir les victimes; comprend les services de pompiers volontaires et les services de sauvetage sur l'eau, entre autres.

Hébergement temporaire. Organismes offrant des refuges temporaires aux sans-abri; comprend l'aide aux voyageurs et le logement temporaire.

Aide aux réfugiés. Organismes offrant des aliments, des vêtements, de l'hébergement et des services aux réfugiés et aux immigrants.

Soutien et maintien du revenu. Organismes offrant de l'aide pécuniaire et d'autres formes de services directs aux personnes incapables de subvenir à leurs besoins.

Aide matérielle. Organismes offrant de la nourriture, des vêtements, du transport et d'autres formes d'aide; comprend les banques alimentaires et les centres de distribution de vêtements.

Groupe 5 : Environnement

Lutte contre la pollution. Organismes qui travaillent à promouvoir l'air propre, l'eau propre, la réduction et la prévention de la pollution par le bruit, le contrôle des radiations, le traitement des déchets dangereux et des substances toxiques, la gestion des déchets solides et les programmes de recyclage.

Conservation et protection des ressources naturelles. Conservation et protection des ressources naturelles, y compris les ressources végétales, l'eau et l'énergie aux fins d'usage général et d'agrément du public.



Embellissement de l'environnement et des espaces naturels. Jardins botaniques, arboretums, programmes d'horticulture et services d'aménagement paysager; comprend les organismes faisant la promotion de campagnes anti-ordures, de programmes de préservation des parcs, des espaces verts et des espaces ouverts en milieu urbain ou rural, et programmes d'embellissement des villes et des routes.

Protection et bien-être des animaux. Services de protection et de bien-être des animaux; comprend les refuges et les sociétés de protection des animaux.

Préservation et protection de la faune. Préservation et protection de la faune; comprend les sanctuaires et les refuges.

Services vétérinaires. Hôpitaux pour animaux et services offrant des soins aux animaux d'élevage et aux animaux de compagnie.

Groupe 6 : Développement et logement

Organismes communautaires et de quartier. Organismes œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités et les quartiers, p. ex. les associations de squatters, les organismes de développement local et les coopératives abritant des défavorisés.

Développement économique. Programmes et services destinés à améliorer l'infrastructure et la capacité économiques; comprend la réalisation d'éléments d'infrastructure comme les routes; les services financiers comme les associations de crédit et d'épargne, les programmes d'encouragement aux entrepreneurs, la consultation technique et en gestion ainsi que l'aide au développement rural.

Développement social. Organismes travaillant à l'amélioration de l'infrastructure et de la capacité des établissements et à l'allègement des problèmes sociaux ainsi qu'à l'amélioration du bien-être de la population.

Associations de logement. Développement, construction, gestion, location, financement et modernisation des logements.

Aide au logement. Organismes offrant des services de recherche de logement, des services juridiques et de l'aide connexe.

Programmes de formation à l'emploi. Organismes offrant et appuyant des programmes d'apprentissage, des stages, de la formation en cours d'emploi et d'autres programmes de formation.

Consultation et orientation professionnelles. Formation et orientation professionnelles, consultations, tests, et services connexes.

Réadaptation professionnelle et ateliers protégés. Organismes qui font la promotion de l'autonomie et d'activités rémunératrices au moyen de la formation en cours d'emploi et de l'emploi.

Groupe 7 : Droit, défense des intérêts et politique

Organismes de défense des intérêts. Organismes qui protègent les droits et défendent les intérêts de groupes particuliers de personnes, p. ex. les handicapés physiques, les personnes âgées, les enfants et les femmes.

Associations de défense des droits civils. Organismes qui travaillent à protéger ou à défendre les libertés civiles individuelles et les droits de la personne.



Associations ethniques. Organismes qui défendent les intérêts de membres appartenant à un groupe ethnique particulier ou leur offrent des services.

Associations civiques. Programmes et services destinés à favoriser et à promouvoir l'esprit de civisme.

Services juridiques. Services, conseils et aide juridiques pour le règlement des différends et les questions d'ordre juridique.

Prévention de la criminalité et politique d'intérêt public. Prévention de la criminalité pour promouvoir la sécurité et les mesures de précaution parmi les citoyens.

Réadaptation des contrevenants. Programmes et services visant à réintégrer les contrevenants; comprend les maisons de transition, les programmes de probation et de libération conditionnelle et les solutions de rechange à l'incarcération.

Aide aux victimes. Services, consultations et conseils aux victimes d'actes criminels.

Associations de protection du consommateur. Protection des droits du consommateur et amélioration du contrôle et de la qualité des produits.

Partis et organismes politiques. Activités et services visant à soutenir l'élection de certains candidats; comprend la diffusion d'information, les relations publiques et la collecte de fonds à des fins politiques.

Groupe 8 : Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat

Fondations subventionnaires. Fondations privées; comprend les fondations d'entreprise, les fondations communautaires et les fondations indépendantes de droit public.

Promotion et appui aux bénévoles. Organismes qui recrutent, forment et placent des bénévoles et qui font la promotion du bénévolat.

Organismes de souscription de fonds. Organismes fédérés et collectifs de souscription de fonds; comprend les loteries.

Groupe 9 : Organismes internationaux

Programmes d'échange, d'amitié et culturels. Programmes et services destinés à encourager le respect mutuel et l'amitié à l'échelle internationale.

Associations d'aide au développement. Programmes et projets qui font la promotion du développement économique et social à l'étranger.

Organismes internationaux de secours en cas de catastrophe et d'aide aux sinistrés. Organismes qui recueillent, envoient et fournissent de l'aide à d'autres pays en cas de catastrophe ou d'urgence.

Organismes internationaux de droits de la personne et de promotion de la paix. Organismes qui œuvrent à la promotion et à la surveillance des droits de la personne et de la paix à l'étranger.



Groupe 10 : Religion

Congrégations. Églises, synagogues, temples, mosquées, lieux de pèlerinage, monastères, séminaires et organismes semblables qui font la promotion des croyances religieuses et célèbrent des services et des rituels religieux.

Associations de congrégations. Associations et auxiliaires de congrégations et d'organismes religieuses qui appuient les croyances, les services et les rituels religieux et en font la promotion.

Groupe 11 : Associations d'affaires et professionnelles, syndicats

Associations d'affaires. Organismes qui travaillent à promouvoir, réglementer et protéger les intérêts de branches particulières des affaires, p. ex. une association de fabricants, une association d'agriculteurs, une association de banquiers.

Associations professionnelles. Organismes qui travaillent à promouvoir, réglementer et protéger des intérêts professionnels, p. ex. ceux de l'association du Barreau ou des associations médicales.

Syndicats. Organismes qui travaillent à promouvoir, protéger et réglementer les droits et les intérêts des employés.

Groupe 12 : Autres domaines d'activité



Annexe C - Glossaire des principaux termes

Achats intermédiaires

La valeur des biens et services utilisés comme intrants dans un processus de production. Les biens ou services peuvent être soit transformés soit utilisés dans la production. Exclut les actifs fixes dont la consommation est comptabilisée comme provision pour consommation de capital. Aussi appelés consommation intermédiaire.

Autre excédent d'exploitation

L'excédent d'exploitation moins les provisions pour consommation de capital. Aussi appelé excédent net d'exploitation.

Cotisations

Frais d'adhésion, cotisations et droits d'association reçus par les organismes sans but lucratif.

Dépenses courantes

Dépenses consacrées à la production courante (dépenses d'exploitation) et transferts courants aux autres secteurs.

Dépenses d'exploitation

Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail, consommation intermédiaire, provisions pour consommation de capital et impôts indirects nets sur les facteurs de production.

Épargne

Le total des revenus actuels moins le total des dépenses actuelles.

Excédent brut d'exploitation

L'excédent ou le déficit découlant de la production marchande d'organismes sans but lucratif.

Impôts indirects nets sur les facteurs de production

Les impôts moins les subventions qui s'appliquent à l'emploi de main-d'œuvre et à la propriété ou à l'utilisation du sol, d'ouvrages et d'autres éléments d'actif utilisés aux fins de la production.

Production brute

La valeur totale de la production brute de biens et services par le secteur sans but lucratif, avant déduction de la consommation intermédiaire.

Produit intérieur brut (PIB)

La valeur totale, sans double compte, des biens et services produits sur une période donnée. Pour l'ensemble de l'économie, le PIB englobe tous les biens et services produits sur le territoire économique du Canada. Pour le secteur sans but lucratif en particulier, il correspond à la contribution du secteur au PIB du Canada, c'est-à-dire à sa production brute moins sa consommation intermédiaire. Aussi appelé valeur ajoutée, production ou activité économique.



Produit intérieur brut aux prix de base

L'établissement de la valeur aux prix de base du PIB comprend le coût des facteurs de production (main-d'œuvre et capital utilisés dans le processus de production) y compris les impôts indirects nets prélevés sur ces facteurs.

Provisions pour consommation de capital

Provisions pour l'utilisation de capital fixe dans le processus de production. Aussi appelées amortissement.

Revenus de placements

Intérêts, dividendes et autres revenus de placements reçus sur des avoirs détenus par le secteur sans but lucratif.

Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail

Rémunération versée aux salariés en échange du travail accompli. Comprend les cotisations sociales des employeurs, comme les cotisations à l'assurance-emploi et aux régimes de pension, les indemnités d'accidents du travail, les régimes d'assurance de soins de santé et de soins dentaires et l'assurance-invalidité. Aussi appelés rémunération des salariés.

Taux d'emploi

Nombre de personnes employées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

Transferts courants

Transferts unilatéraux entre agents, sans contrepartie de biens ou de services. Les transferts des particuliers au secteur sans but lucratif sont des versements sous forme de dons de bienfaisance. Les transferts des administrations publiques sont des paiements sous forme de subventions.

Valeur du bénévolat au coût de remplacement

Heures de bénévolat au coût de remplacement, c'est-à-dire au coût d'achat des mêmes services sur le marché du travail rémunéré.

Ventes de biens et services

Recettes tirées de la vente de biens ou de la prestation de services mis en vente dans le cours des opérations. Les recettes provenant du jeu pour fins de bienfaisance, le revenu locatif et les ventes aux administrations publiques entrent dans cette catégorie.



Bibliographie

Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation pour la coopération et le développement économiques, Nations Unies et Banque mondiale, 1993. *Le Système de comptabilité nationale (SCN), 1993*, Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris, Washington, D.C., publication des Nations Unies, n° de vente E.94.XVII.4.

Day, K., et R.A. Devlin. 1997, *The Canadian Nonprofit Sector*, document de travail n° 2 des Réseaux canadiens de recherche en politiques sociales, Ottawa, RCRPP.

Hall, M., et K. Banting. 2000, « The Nonprofit Sector in Canada: An Introduction », *The Nonprofit Sector in Canada: Roles and Relationships*, publié sous la direction de K. Banting, Kingston, School of Policy Studies, Université Queen's.

Hall, M., L. McKeown, et K. Roberts. 2001, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit n° 71-542-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Hirshhorn, R., éd. 1997, *The Emerging Sector: In Search of a Framework*, étude n° 01 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, RCRPP.

McMullen, K., et G. Schellenberg. 2003, *Mapping the Non-profit Sector*, document de recherche n° 1 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques portant sur les ressources humaines dans le secteur à but non lucratif, Ottawa, RCRPP.

Nations Unies. 2003, *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale*, publication des Nations Unies, études méthodologiques, série F, n° 91 : manuel de comptabilité nationale.

Reed, P.B., et Valerie J. Howe. 1999, *Définition et classification du secteur sans but lucratif*, produit n° 750048MIF n° 07 au catalogue de Statistique Canada.

Salamon, L., et autres. 1999, *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, Center for Civil Society Studies, Johns Hopkins University Institute for Policy Studies, Baltimore MD.

Saunders, R. 2004, *Passions and Commitment Under Stress: Human Resource Issues in Canada's Non-profit Sector — A Synthesis Report*, document de recherche n° 5 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques portant sur les ressources humaines dans le secteur à but non lucratif, Ottawa, RCRPP.

Scott, K. 2003, *Funding Matters: The Impact of Canada's New Funding Regime on Nonprofit and Voluntary Organizations*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

Statistique Canada, *Comptes nationaux des revenus et dépenses, estimations trimestrielles*, Système de comptabilité nationale, produit n° 13-001-XIB au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. Comptes nationaux des revenus et dépenses, *Guide des comptes des revenus et dépenses. Système de comptabilité nationale*, produit no. 13-017-XWF au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada (2008). *Guide du secteur public du Canada*, produit n° 13-589-XPB au catalogue de Statistique Canada.



Statistique Canada. 1995, *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, Études de comptabilité nationale, produit n° 13-603F, n° 3 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 1989, *Guide de l'utilisateur pour le Système de comptabilité nationale du Canada*, Système de comptabilité nationale, produit n° 13-589F au catalogue de Statistique Canada.

Tice, H., et les membres du NPI Handbook Test Group. 2002, *Portraying the Nonprofit Sector in Official Statistics: Early Findings from NPI Satellite Accounts*. Document présenté lors de la 27^e General Conference of the International Association for Research in Income and Wealth, tenue à Djurhamn, Suède, du 18 au 24 août 2002.



Division des comptes des revenus et dépenses, série technique

Les articles publiés dans *Comptes des revenus et dépenses, série technique* (13-604) fournissent des renseignements d'arrière-plan ainsi que des analyses en profondeur sur certaines données qui sont diffusées dans l'un ou l'autre des comptes suivants : Comptes des revenus et dépenses, Comptes économiques provinciaux, Comptes des flux financiers, Comptes du bilan national, revenu du travail et les indicateurs nationaux du tourisme. Une liste de ces articles figure plus bas. Ces articles sont accessibles via notre site Web à www.statcan.gc.ca, en téléphonant au (613) 951-3810, par courriel à lead-info-dcrd@statcan.gc.ca ou par écrit à DCRD, Statistique Canada, 21^e étage, édifice R.H. Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

1. «Les indices de prix Laspeyres, Paasche et en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1988.
2. «Document technique sur le traitement de la production de céréales dans les comptes trimestriels des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
3. «Révision des données de la période 1985-1988 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
4. «Incorporation dans les comptes des revenus et dépenses d'une décomposition de (investissement en machines et matériel)», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1989.
5. «Les nouvelles estimations provinciales de la demande intérieure finale en prix constants», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1989.
6. «Produit intérieur brut en termes réels : sensibilité au choix de l'année de base», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1990.
7. «Révisions des données de la période 1986-1969 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
8. «Les indices de volume dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
9. «Un nouvel indicateur des tendances de l'inflation par les salaires», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, septembre 1989.
10. «Tendances récentes des salaires», tiré à part de *L'Emploi et le revenu en perspective*, hiver 1990.
11. «Le système de comptabilité nationale du Canada et le système de comptabilité nationale des Nations Unies», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
12. «La répartition des impôts indirects et des subventions aux composantes de la dépense finale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
13. «Le traitement de la TPS dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.



14. «L'introduction des indices de volume en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.
15. «Révisions des données de la période 1987-1990 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1991.
16. «Estimations en volume du commerce international des services commerciaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1991.
17. «Le défi de la mesure dans les comptes nationaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
18. «Étude sur le flux des services de consommation générés par le stock de biens de consommation», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
19. «La valeur du travail ménager au Canada. 1986», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1992.
20. «Révisions des données de la période 1988-1991 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles. 1980-1991.
21. «Achats outre-frontière - Tendances et mesure», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1992.
22. «Comment lire» les statistiques produites par le gouvernement : un guide pratique», tiré à part de *Options Politiques*, vol. 14, n° 3, avril 1993.
23. «L'Actualité des comptes des revenus et dépenses trimestriels : une comparaison à l'échelle internationale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1993.
24. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1989 à 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
25. «Comparaisons internationales des quantités et des prix: parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, Canada et États-Unis», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
26. «La ventilation par secteur du PIB au coût des facteurs», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1993.
27. «La valeur du travail ménager au Canada, 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1993.
28. «Évaluation de la dimension de l'économie souterraine : le point de vue de Statistique Canada», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1994.
29. «Comptes nationaux des revenus et dépenses : Estimations révisées pour la période de 1990 à 1993», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1994.
30. «Rapport d'étape : élément environnemental des comptes nationaux du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1982-1993.



31. «Le Compte satellite du tourisme», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1994.
32. «Le système international de comptabilité nationale de 1993 : son application au Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1994.
33. «La révision de 1995 des Comptes économiques et financiers nationaux», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.
34. «Une introduction aux produits financiers dérivés», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.
35. «L'effet du changement d'année de base sur le PIB», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, deuxième trimestre 1996.
36. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada : mise à jour jusqu'à 1998», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1999.
37. «Capitalisation des logiciels dans la comptabilité nationale», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, février 2002.
38. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1996», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, avril 2002.
39. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 2002.
40. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1998», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, juin 2003.
41. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 1998», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, septembre 2003.
42. «Méthodologie de l'indice de volume en chaîne Fisher», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.
43. «Tendances provinciales et territoriales des statistiques économiques : 1981 - 2000», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.
44. «Les révisions de 1997 à 2003 des Indicateurs nationaux du tourisme», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2004.
45. «Étude des révisions des données des indicateurs nationaux du tourisme», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2004.
46. «Comptes économiques provinciaux et territoriaux», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2004.
47. «Révisions des Indicateurs du tourisme du Canada», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, janvier 2005.



48. «Compte satellite du tourisme du Canada, 2000», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2005.
49. «Tendances sur le plan de l'épargne et du prêt net dans les comptes nationaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 2005.
50. «Tendances récentes du financement des sociétés : constatations provenant du Système de comptabilité nationale du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 2005.
51. «Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, 1997-2002.», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, mars 2006.
52. «Guide du compte satellite du tourisme du Canada», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, décembre 2007.
53. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada, 1992-2005», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, février 2007.
54. «Tendances récentes de la production et de l'emploi», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, février 2007.
55. «Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, mise à jour jusqu'en 2005», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, mars 2007.
57. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 2000 à 2006», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, septembre 2007.
58. «Compte satellite du tourisme du Canada, 2002», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, octobre 2007.
59. «Module des ressources humaines du compte satellite du tourisme, mise-à-jour jusqu'en 2006», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, avril 2008.
60. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme, 2007», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2008.
61. «Module sur les ressources humaines du compte satellite du tourisme, 2007», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, mai 2009.
62. «Ajustements aux importations et exportations réelles pour tenir compte des fluctuations du taux de change», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2009.
63. «Compte satellite du tourisme du Canada, 2004», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, décembre 2009.

